



*Real Academia
de Ciencias Económicas y Financieras*

LA UNIÓN EUROPEA MÁS ALLÁ DE LA CRISIS

• SOLEMNE ACTO ACADÉMICO CONJUNTO
CON LA FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE,
CELEBRADO EN LAUSANA (SUIZA) EL DÍA 6 DE JUNIO DE 2013 •

La realización de esta publicación
ha sido posible gracias a



Con la colaboración de



Obra Social "la Caixa"

Barcelona 2013

**LA UNIÓN EUROPEA
MÁS ALLÁ DE LA CRISIS**

**PUBLICACIONES DE LA REAL ACADEMIA DE CIENCIAS ECONÓMICAS
Y FINANCIERAS**

La Academia no se hace responsable
de las opiniones expuestas en sus propias
publicaciones.

(Art. 41 del Reglamento)

Editora: © Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras, Barcelona, 2013

ISBN-13: 978-84-695-9294-6

Depósito legal: B-28905-2013

Nº registro: 201387720

Esta publicación no puede ser reproducida, ni total ni parcialmente, sin permiso
previo, por escrito de la editora. Reservados todos los derechos.
Edición no venal

Imprime: Ediciones Gráficas Rey, S.L.—c/Albert Einstein, 54 C/B, Nave 12-14-15
Cornellà de Llobregat—Barcelona

ÍNDICE

LA UNIÓN EUROPEA MÁS ALLÁ DE LA CRISIS

SESIÓN ACADÉMICA EN SUIZA

BIENVENIDA

Excmo. Sr. D. José María Gil-Robles	13
Presidente de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe.	
Excmo. Sr. D. Jaime Gil Aluja	21
Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras de España.	
Excmo. Sr. D. Miguel Ángel de Frutos Gómez	27
Embajador de España en Berna.	
Excmo. Sr. D. Dominique Paravicini	33
Embajador. Director-adjunto de la Dirección de asuntos europeos del Ministerio de asuntos exteriores de Suiza.	

SESIÓN ACADÉMICA

LAS RELACIONES ENTRE LOS PAÍSES MIEMBROS DE LA UNIÓN EUROPEA

Excmo. Sr. D. Philippe de Schoutheete de Tervarent	41
Ex representante permanente de Bélgica ante la Unión europea.	
Miembro de la Real Academia de Bélgica.	
<i>Las instituciones de la Unión europea después de la crisis.</i>	

SESIÓN ACADÉMICA

Excmo. Sr. D. Joan-Francesc Pont Clemente	53
Académico Numerario de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras de España. Doctor en Derecho. Profesor de la Universidad de Barcelona. <i>Ciudadanía, educación y valores compartidos.</i>	

LAS RELACIONES ENTRE LA UNIÓN EUROPEA Y LOS PAÍSES EMERGENTES

Excmo. Sr. D. Jean Zwahlen	67
Senior adviser for Asia de la Unión Bancaria Privada, UBP SA. Ex embajador. Ex miembro del Directorio del Banco Nacional Suizo. <i>La Unión europea ante el mundo - Evolución y perspectivas.</i>	
Excmo. Sr. D. André Azoulay	111
Académico Correspondiente para Marruecos de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras de España. Consejero económico y financiero de S.M. el Rey Mohamed VI. <i>Desafíos y oportunidades en el espacio euro-mediterráneo revisado y corregido por el nuevo paisaje político e ideológico al sur del Mediterráneo</i>	

DEBATES

Sr. D. Régis Clavé	121
Fundación Jean Monnet para Europa. Responsable de los Archivos <i>Intercambio de ideas en los debates: una perspectiva</i>	

CONCLUSIONES

Excmo. Sr. D. Jaime Gil Aluja	139
Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras de España	
Excmo. Sr. D. José María Gil-Robles	145
Presidente de la Fundación Jean Monnet para Europa	

FOTOGRAFÍAS DE LA SOLEMNE SESIÓN ACADÉMICA	149
---	------------

PUBLICACIONES

Publicaciones de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras	155
--	-----

BIENVENIDA

JOSÉ MARIA GIL-ROBLES

Presidente de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe



JOSÉ MARÍA GIL-ROBLES

Presidente de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe

Monsieur le Président de l'Académie royale des sciences économiques et financières d'Espagne,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie royale des sciences économiques et financières d'Espagne et de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe,
Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir pour cette journée qui va nous amener à réfléchir et à parler de l'Union européenne au-delà de la crise.

La crise en Europe nous fustige depuis 2008.

Il s'agit à l'origine d'une crise financière et d'une crise bancaire au niveau mondial, causée notamment par les *subprimes* aux Etats-Unis, mais avec de fortes répercussions en Europe. A cela est venu s'ajouter la crise des dettes souveraines, qui a fortement touché la zone euro. Il s'agit enfin d'une crise économique, avec son triste corollaire qu'est le chômage, et d'une crise sociale, avec de nombreuses manifestations dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne.

La crise n'est pas terminée, mais le plus dur semble derrière nous, et cette crise est somme toute salutaire.

Jean Monnet disait dans ses mémoires : *«J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises et qu'elle serait la somme des solutions données à ces crises »*. On constate une fois de plus que l'Europe se construit par la somme des solutions données aux crises successives.

La Fondation Jean Monnet pour l'Europe a même fait de ce thème l'objet d'un colloque et ensuite d'un Cahier rouge il y a quelques années.

On peut penser que l'histoire se répète. Un nombre impressionnant de mesures et instruments ont été adoptés au niveau européen, parfois d'une façon qu'on pourrait penser trop précipitée, mais le processus de décision doit s'adapter aux urgences du moment.

Des réformes structurelles nécessaires et profondes ont pu être engagées. Un fonds de secours a été créé pour un montant de près d'un milliard d'euros. L'Union européenne a démontré ainsi sa solidarité, et qu'elle ne laisserait tomber aucun Etat, même le plus petit.

Mais il y a aussi des sources d'inquiétudes.

Le Conseil européen a dû faire face à des situations qui n'étaient pas prévues par les traités et est monté en puissance. Les derniers traités, le traité budgétaire et le Mécanisme européen de stabilité, ont été adoptés en dehors du cadre communautaire. Il faudra un certain temps avant qu'ils ne réintègrent ce cadre.

Il y a aussi un risque d'une dérive vers l'Europe à la carte, car il y a déjà une Europe à deux vitesses. Il y a des Etats qui acceptent de vouloir toujours aller vers une union plus étroite, comme le prévoient les traités, et ceux qui veulent le statut quo, voire diminuer leur engagement.

Cette situation est amenée à perdurer, avec un noyau dur et une Europe gravitant autour du noyau dur. Il apparaît toutefois aujourd'hui que le noyau dur représente une grande majorité des Etats membres, sans doute 22 ou 23 d'entre eux, et plus seulement un petit groupe comme par exemple celui des membres fondateurs. Certains Etats ne sont pas encore en mesure de passer à la première vitesse.

D'autre part, les citoyens donnent l'impression de s'éloigner de l'Europe et de lui imputer toutes les rigueurs budgétaires, même si celles-ci étaient nécessaires pour corriger les erreurs du passé.

Toutes ces questions feront l'objet de nos réflexions et des débats de la journée d'aujourd'hui, tout en gardant à l'esprit que l'Union européenne demeure attractive. Si certains envisagent une sortie de l'Union (encore que la sortie effective du Royaume-Uni est loin de s'être matérialisée), d'autres plus nombreux se pressent à la porte de l'Union européenne, comme la Croatie qui la rejoindra d'ici peu. L'euro lui-même qui a paru en danger est maintenant consolidé. On s'attend même à ce qu'un dix-huitième Etat, la Lettonie, adopte la monnaie unique au début 2014.

Avant d'aller plus loin, je voudrais remercier les membres de l'Académie royale d'Espagne et ceux de la Fondation de participer à cet Acte académique solennel conjoint entre les deux institutions.

Je voudrais accueillir les quatre intervenants principaux, deux membres de la Fondation, deux de l'Académie royale, qui vous seront présentés avant leur communication.

Je voudrais également accueillir le président de l'Académie, M. Jaime Gil Aluja, et le remercier d'avoir accepté l'invitation de la Fondation à Lausanne. Je salue également la présence de M. Miguel Angel de Frutos Gómez, ambassadeur d'Espagne à Berne, et M. Dominique Paravicini, ambassadeur et directeur suppléant de la Direction des

affaires européennes de la Confédération suisse. Ils représentent aujourd'hui, respectivement, S.M. le roi d'Espagne Juan Carlos Ier et le président de la Confédération suisse, M. Ueli Maurer, qui ont accepté d'accorder leur haut patronage à l'Acte académique solennel, et qui en sont vivement remerciés.

Ce matin, nous aborderons les aspects internes de l'Union européenne au-delà de la crise en posant notamment la question de savoir quelles seront les relations entre les Etats membres, notamment au sein de leurs institutions communes. Ou encore la question de savoir quelles seront les valeurs encore partagées, et que deviendra le concept de citoyenneté européenne.

Lors de la séance de cet après-midi, que sera présidée par le Président Gil Aluja, nous nous pencherons sur le volet externe de l'Union européenne. On verra comment l'Union européenne se projettera dans le monde, et comment elle envisagera ses relations avec ses voisins, notamment dans l'espace méditerranéen. Finalement, la question est de savoir si l'Union européenne va se replier sur elle-même ou restera ouverte sur le monde pour y jouer un rôle.

Je voudrais également adresser des remerciements particuliers à M. José Daniel, qui est membre de l'Académie et de la Fondation et qui a eu l'idée de cette rencontre. A ce titre, il a assuré le contact entre l'Académie et la Fondation, et il a activement pris part aux préparatifs de cette journée.

Enfin, c'est un plaisir de vous signaler que l'assemblée générale du Conseil de la Fondation a approuvé hier l'entrée en son sein de MM. Jaime Gil Aluja et Lorenzo Gascon, respectivement président et vice-président de l'Académie royale, ce qui contribuera à renforcer encore les liens entre nos deux institutions.

Je vous souhaite à tous une journée d'échanges fructueux qui permettent d'entrevoir le futur de l'Union européenne. Car sa spécificité par rapport aux Etats, c'est de constamment regarder en avant, chercher de nouvelles solutions pour des problèmes nouveaux. L'objectif de cette journée est d'énoncer des idées qui pourront faire leur chemin et qui seront peut-être un jour concrétisées.

Je vous souhaite un bon travail et vous remercie de votre attention.

JAIME GIL ALUJA

Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras



JAIME GIL ALUJA

Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras

Monsieur le Président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les membres de la Fondation Jean Monnet
pour l'Europe et de l'Académie Royale des Sciences Economiques et
Financières,
Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, la Real Academia de Ciencias Economicas y Financieras d'Espagne traverse les frontières du pays qui l'a vue naître pour partager avec le monde de la science et la culture des connaissances et des travaux, en vue d'approfondir, les unes et les autres, les secrets cachés des processus récessif et dépressif qui troublent l'harmonie européenne et qui provoquent l'angoisse et l'inquiétude de millions de citoyens de notre Vieux Continent.

Et nous le faisons ici, au sein de la Confédération Helvétique, conjointement avec une institution aussi prestigieuse que la «Fondation Jean Monnet pour l'Europe».

Nous sommes convaincus que l'Acte académique solennel qui commence sera un nouveau point de repère pour tous ceux qui, d'un point de vue social, scientifique et technique, souhaitent apporter des lignes d'action capables d'améliorer et de consolider la cohésion et l'efficacité interne de l'Union Européenne, ainsi que d'augmenter son influence externe, notamment dans l'intérêt des pays membres.

Visant à l'horizon ces points de référence, l'Académie Royale et la Fondation, la Fondation et l'Académie Royale, ont convenu de

développer, sous le thème général «l'Union Européenne au-delà de la crise», deux aspects autour desquels tournent de nombreuses inquiétudes: «les relations entre les pays membres de l'Union Européenne» et «la relation entre l'Union Européenne et les pays émergents».

D'illustres personnalités de la vie sociale et politique européenne nous accompagnent aujourd'hui, ainsi que des représentants du monde académique. Ils vont nous offrir leurs réflexions bien méditées, qui seront très utiles en ces moments délicats que notre Continent subit actuellement.

Nous disons notre Continent, oui, notre Continent dans sa totalité, car nous sommes convaincus que les problèmes économiques et financiers qui affligent certains états du Sud d'Europe se propageront, plus ou moins rapidement, plus ou moins intensément, à un rythme irrégulier mais inexorable, si on n'adopte pas les mesures nécessaires, en rectifiant ce qui doit être rectifié, pour changer le signe de la tendance dépressive.

Outre les problèmes qui ont frappé l'Islande et l'Irlande d'abord, puis de la Grèce, de Chypre, du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, d'autres pays peuvent être contaminés, car certains ont déjà montré quelques symptômes de faiblesse. Nous ne pensons pas que l'Union Européenne puisse absorber, par exemple, un long processus régressif de la France sans subir de grands traumatismes.

Toutes les mises au point situent les «causes» de cette situation dans les décisions prises par les derniers responsables économiques. C'est peut-être vrai, mais, comme nous avons commenté à plusieurs reprises avec le Vice-Président Dr. Lorenzo Gascón elles ne sont pas la «cause mais bien un effet» dû au changement profond de la mentalité, les habitudes... en somme les valeurs d'une nouvelle société que est en train de se former. La «cause» de tous nos maux est donc, l'existence d'une «crise sociale» due aux changements de notre société.

On a pu constater que les pays qui ont pratiqué l'austérité approfondissent et allongent leur récession. L'Espagne, mon pays, est l'un d'entre eux. On peut démontrer facilement, comme l'a souligné Stiglitz, que ce n'est pas la dette qui cause la récession, mais que c'est la récession elle-même qui fait augmenter d'abord le déficit et, au fur et à mesure que passent les années, la dette. Lorsqu'un pays entre en récession, ses revenus fiscaux diminuent et ses frais sociaux, principalement l'indemnité de chômage, augmentent.

Nous pensons que la façon d'adoucir et d'écourter une récession ne consiste pas seulement à réduire les dépenses publiques, mais à ajouter à une réduction sélective et bien choisie, une stratégie de croissance. Et ce n'est que lorsque la croissance se sera récupérée qu'on pourra, avec beaucoup moins de sacrifices, rendre la dette acquise, ainsi que celle qui a été ajoutée pour combattre la crise pendant la période de récession.

Et dans ce contexte on peut se demander, comment pouvons-nous investir pour changer le signe du cycle économique ?

Nous considérons qu'il faut réviser et élargir notre concept traditionnel d'infrastructure : on ne peut pas parler uniquement de ciment, il faut parler aussi de neurones. Il faut investir en éducation, en innovation, en recherche, en culture. Celles-ci sont les infrastructures qui nous feront croître à l'avenir et pourront inverser le cycle en augmentant la productivité.

Parce que nous croyons qu'un autre monde est possible, nous plaidons pour intensifier les efforts de collaboration et de coopération dans le domaine de la recherche scientifique.

Avant de finir, permettez-moi de remercier encore une fois la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et surtout son Président Monsieur José María Gil-Robles. Merci à toutes et à tous, membres du Conseil de

BIENVENIDA

la Fondation et membres de l'Académie. Merci M. l'Académicien José Daniel Gubert pour vos efforts, qui ont permis que cette rencontre soit un succès incontestable. Avec vous tous, nous sommes sûrs que notre Europe va sortir de ces difficiles moments et qu'avec votre concours nous réussirons à convertir notre espace en un monde nouvellement prospère, un monde plus libre, plus juste et plus solidaire.

Merci

MIGUEL ÁNGEL DE FRUTOS GÓMEZ

Embajador de España en Berna.



— MIGUEL ÁNGEL DE FRUTOS GÓMEZ —

Embajador de España en Berna.

Mesdames et Messieurs,

Les organisateurs de la soirée académique qui a lieu aujourd'hui concernant la position de "L'Union européenne au-delà de la crise" ont bien voulu me demander de prendre la parole en guise d'ouverture de l'acte qui va se dérouler tout de suite.

Notre activité d'aujourd'hui est placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi d'Espagne et de Son Excellence le Président de la Confédération Suisse.

C'est donc avec un grand plaisir que je m'adresse à vous brièvement avant les contributions substantielles des quatre conférenciers qui aborderont en profondeur des aspects importants de la situation actuelle de l'Union européenne, de ses relations entre les pays membres et des relations avec les pays émergents, notamment ceux qu'on appelle de façon convenue les BRICS.

Avant d'écouter votre diagnostique sur l'état actuel de l'Union et de sa projection dans l'avenir, je voudrais partager avec vous quelques réflexions d'une portée plus générale et d'un caractère plutôt éthique

qui m'ont été suggérés non seulement en tant que représentant de mon pays mais aussi en tant qu'européen convaincu qui a traversé, avec des millions d'autres concitoyens européens, cette crise tellement sévère et dont on commence à peine aujourd'hui à entrevoir quelques lueurs au bout du tunnel.

Vous savez tous mieux que moi que la crise économique et financière qui s'est installée en Europe ne disparaîtra pas en un tour de main, par le seul effet miraculeux de la rigueur prônée par les états membres, partisans à outrance d'une austérité budgétaire. L'étape de l'austérité financière a pris très longtemps. Ses effets dans l'assainissement des banques pourries par des dettes d'état ou par des créances douteuses sont connus de tous, mais il faudrait dire que l'Europe, encore éminemment désunie, a échoué là où d'autres pays ont réussi à inverser le cours des choses.

Malheureusement et malgré les réussites réelles et évidentes de mon pays dans la lutte contre le déficit budgétaire et les mauvaises banques, la récession ou la stagnation semblent gagner du terrain. Néanmoins on aperçoit déjà des lueurs d'espoir annoncées par les analystes financiers pour la fin de l'année 2013 et pour 2014. Je parle seulement de la réalité espagnole et je fais des vœux pour que ces prédictions positives s'accomplissent. Mais il me semble que l'Europe manque bien d'élan pour relancer l'investissement et la consommation qui sont indispensables pour augmenter et soutenir la croissance et la compétitivité. Dans cet ordre des choses j'ai vu éclore dans mon pays des mouvements et des courants de pensée qui mettent en cause l'utilité des politiques économiques et financières sans l'accompagnement d'une profonde révision des structures sociales. Les mesures adoptées par les gouvernements de l'Europe du Sud vont assurément dans la bonne direction, mais le coût humain a été exorbitant. Le mouvement des indignés en témoigne, mouvement qui est né précisément en Espagne et qui s'est répandu de par le monde. Les pays du Sud ont été

critiqués d'avoir vécu au-dessus de leurs moyens et de leurs possibilités. Si nous suivons attentivement l'évolution récente de certains de ces pays l'accusation est en partie vraie, mais il n'en reste pas moins que l'homme de la rue, qui s'est efforcé d'améliorer son niveau de vie et qui probablement a dépensé sans compter, n'est ni de loin le principal responsable de la crise. L'avidité d'une partie du secteur bancaire et du secteur financier, qui ne visaient qu'au bénéfice immédiat, a eu un effet beaucoup plus meurtrier sur l'économie et sur la société que les aspirations, les rêves ou l'endettement du citoyen moyen.

Les pays de l'Europe du Nord regardent parfois avec méfiance l'insuccès réel ou apparent des pays du Sud pour s'en tirer de la crise. Les mots d'ordre que nous recevons de nos amis du Nord, qui ont su échapper aux aspects les plus délétères de la crise, prônent toujours l'austérité comme panacée universelle. Ces pays semblent parfois oublier qu'il y a tout un côté involontaire dans la souffrance et, si vous me permettez d'employer un très grand mot, le désespoir d'une grande partie de la société. L'Espagne ploie sous le faix d'un taux de chômage qui atteint ou dépasse 25% de sa population active. Il ne faut pas faire un grand effort d'imagination pour se mettre à la place de ceux qui ont perdu leur travail et qui frôlent le seuil de la misère. La seule austérité budgétaire ne viendra jamais à bout de la souffrance de ces 5 à 6 millions de chômeurs. Nos sociétés ont besoin de politiques plus flexibles qui permettent de susciter la croissance, de protéger les plus démunis et de créer des emplois.

Le Président du gouvernement espagnol a résumé la situation lors d'une conférence de presse le 8 avril 2013: "l'Europe doit faire un effort conjoint pour réaliser des réformes vraiment européennes. Deuxièmement je crois absolument nécessaire de travailler toujours pour l'intégration européenne. S'il y avait en Europe une union bancaire, la crise de Chypre n'aurait pas eu lieu et on aurait évité ainsi beaucoup de problèmes. Nos programmes de réformes et de mesures

BIENVENIDA

pour contrôler le déficit doivent être accompagnés de politiques pour développer la croissance et d'accès au financement de nos entreprises, mesures dans lesquelles l'Union Européenne dans son ensemble joue un rôle fondamental." (Fin de citation)

*Permettez-moi d'ajouter qu'actuellement un des obstacles majeurs pour atteindre cette intégration, aussi profonde que nécessaire pour la survie de l'Union est de réduire l'idée d'une Europe au concept étroit mis au service des intérêts nationaux et, qui plus est, aux intérêts purement de parti.

Dans ce sens, les états membres ont besoin d'une stratégie de plus longue haleine en vue de parvenir à ce but de grande transcendance qu'est l'Union Européenne dans un monde de plus en plus globalisé, afin de le faire primer sur des succès à court terme comme le simple triomphe dans des élections nationales.

Permettez-moi avant de finir d'exprimer, en tant qu'Ambassadeur à Berne, mon souhait et le souhait de mon pays que la Confédération Suisse soit de plus en plus intégrée dans l'Union Européenne. La Suisse est placée au coeur de l'Europe et partage avec tous les états membres les mêmes valeurs morales, politiques et économiques. Donc de cette intégration nous ne pouvons qu'obtenir des bénéfices mutuels et une puissance renforcée pour faire face à tous les défis que le monde de nos jours nous pose.

Je tiens à vous remercier de votre aimable attention.

DOMINIQUE PARAVICINI

Embajador. Director-adjunto de la

Dirección de asuntos europeos del Ministerio de asuntos exteriores de Suiza.



Dominique

DOMINIQUE PARAVICINI

Embajador. Director-adjunto de la

Dirección de asuntos europeos del Ministerio de asuntos exteriores de Suiza.

Messieurs les Présidents de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et de la *Real Academia de Ciencias Economicas y Financieras de España*,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,

Je suis né en 1937. Lorsque j'étais enfant, la tourmente s'était à nouveau emparée du vieux continent. Les sujets agréables et futiles étaient absents des conversations. Seuls les tanks et les bombes retenaient alors l'attention, et ce, jusqu'à ce que l'Europe soit en ruines.

Pourtant, à la fin de cette seconde Guerre mondiale, pour la première fois, les discours ne se focalisaient plus sur l'équilibre de l'Europe. Le «balance of power» s'était propagé à l'ensemble du monde. On appelait ça la Guerre froide. Sous sa protection précaire, l'Europe de l'Ouest pouvait, pour la première fois, rompre avec son cercle vicieux de massacres et de vengeances. D'un éternel champ de bataille allait alors émerger un véritable laboratoire de démocratie.

Un laboratoire de démocratie, la Suisse en fut également un, plus tôt dans l'histoire, après que Napoléon ait balayé l'ancienne Confédération

poussiéreuse. Ce fut une expérience plutôt pénible. Il a fallu un demi-siècle, avec bon nombre de soulèvements et de petites guerres, avant que nous ne devenions un Etat relativement moderne.

C'est le même chemin que suit l'Europe aujourd'hui. Et pour elle aussi, l'expérience s'avère plutôt pénible. [...]

La Suisse est notre patrie, mais la patrie de la Suisse est l'Europe; cette Europe au sein de laquelle les grandes puissances ont cessé de s'entretuer depuis plus d'un demi-siècle. Cela ne s'était encore jamais produit dans l'histoire. Nous sommes les premiers êtres humains à pouvoir le vivre.

Cette paix est aussi la nôtre. Cela signifie que la responsabilité vis-à-vis de notre pays, qui est portée par chacun de ses citoyens, sera toujours une responsabilité vis-à-vis du continent. Peu importe comment nous nous positionnons vis-à-vis de l'Europe politique d'aujourd'hui - toutes les opinions, aussi différentes soient-elles, ont leur raison d'exister-, notre attitude doit être guidée par une sympathie fraternelle envers cette grande expérience.¹

Mesdames, Messieurs, j'espère que vous l'aurez constaté, je ne suis pas né en 1937. Le texte que je viens de vous lire n'est pas le mien mais émane de la plume de Peter Von Matt, ancien professeur à l'université de Zurich, écrivain contemporain et engagé, originaire de Suisse centrale.

Si j'ai choisi de vous lire cette petite traduction adaptée d'un passage de son dernière livre «Das Kalb vor der Gotthardpost», c'est parce qu'il illustre, à mon sens, d'une manière beaucoup plus poétique que ce que j'aurais pu écrire moi-même, la position du gouvernement suisse: avant tout, nous sommes européens.

¹ Peter von Matt, „Das Kalb vor der Gotthardpost“, Zürich 2012

C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, la raison pour laquelle la Suisse soutient des institutions telles que la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et la raison pour laquelle l'Acte académique d'aujourd'hui est placé sous le Haut Patronage du Président de la Confédération. À l'heure où les discours concernant l'Europe se focalisent sur les difficultés économiques du continent, il est important de se rappeler que l'Union européenne est aussi un projet de paix couronné de succès et qu'elle est toujours sortie renforcée des crises qu'elle a traversées. Nous saluons cet Acte académique, qui fait la part belle à l'échange et encourage une prise de recul sur notre monde, notre Europe, au-delà de la crise.

Il me reste à souhaiter, au nom de la Suisse, la bienvenue à nos distingués hôtes espagnols, et, à toutes et tous, une journée riche en partage.

Merci.

SESIÓN ACADÉMICA

PHILIPPE DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT

Ex representante permanente de Bélgica ante la Unión europea.

Miembro de la Real Academia de Bélgica



-PHILIPPE DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT-

Ex representante permanente de Bélgica ante la Unión europea.

Miembro de la Real Academia de Bélgica

LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE SUITE À LA CRISE

La structure institutionnelle de l'Union est généralement présentée comme un ensemble lourd, complexe, immuable. Pour les lecteurs eurosceptiques de la presse britannique elle est l'incarnation même de la bureaucratie écrasante. En fait, je voudrais montrer qu'entre 2007 et 2013, l'appareil a montré une grande flexibilité. Il s'est profondément modifié, en partie par l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et, beaucoup plus substantiellement, en réaction à la crise économique et monétaire. L'Europe de 2013 n'est plus celle de 2007.

Dans un deuxième stade je voudrais indiquer l'impact de ces changements sur trois débats européens fondamentaux : le débat sur la méthode décisionnelle, le débat sur la différenciation, le débat sur la légitimité.

Le Changement institutionnel.

Le changement le plus évident concerne le *Conseil européen*. Quand la crise s'étend à l'Europe en 2008, la présidence de l'Union est exercée par la France et on se souvient de l'activisme du Président

Sarkosy. Pendant ces six mois il était partout, à Washington, à Moscou à Londres, au G 20, dans de nombreux Conseils européens. Pour une fois l'opinion européenne a eu l'impression qu'il y avait un pilote dans l'avion, et que la cabine du pilote c'était le Conseil européen.

Puis le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1 décembre 2009, et le Conseil européen est devenu formellement une institution de l'Union. Il s'est doté d'un président permanent en la personne de Herman van Rompuy. La première décision de celui-ci a été de convoquer, presque sans préavis, un Conseil européen informel, pour parler, bien sûr, de la crise. Et depuis lors les réunions urgentes se sont multipliées. Elles ont pris des décisions fondamentales qui transforment l'Union. Le point à retenir, c'est que la crise a considérablement accru les pouvoirs du Conseil européen, au-delà de la lettre du traité. C'est là surtout que la crise se gère, que l'autorité s'exerce.

Il est généralement admis que la *Commission* a largement perdu, au profit du Conseil européen, l'initiative politique : les projets nouveaux sont lancés, souvent dans l'urgence, par les chefs de gouvernement. C'est une tendance ancienne, mais elle a été accentuée par la pression de la crise. Mais ce qui est remarquable c'est qu'en parallèle la Commission a acquis des pouvoirs considérables de mise en œuvre et d'exécution dans le cadre des dispositions nouvelles pour la gouvernance économique de la zone euro.

Un exemple. Par le Pacte budgétaire, les Etats membres de la zone euro se sont engagés juridiquement à appliquer des règles budgétaires convenues, et d'accepter les recommandations que la Commission pourrait faire en cas de déficit excessif. Ces recommandations contraignantes doivent être soumises au préalable au Conseil, mais elles sont réputées approuvées sauf si une majorité qualifiée se prononce contre. C'est un pouvoir immense.

Parlant à Florence en mai 2012 le président Barroso disait que la Commission n'avait jamais dans le passé exercé autant de pouvoirs qu'aujourd'hui. Je voudrais ajouter que ces nouveaux pouvoirs sont des pouvoirs exécutifs. Il ne s'agit pas, le plus souvent, de définir des normes, de proposer des directives, mais d'intervenir, avec autorité, sur un point particulier de dérive budgétaire ou de déséquilibre macroéconomique.

Nous savons que chaque traité apporte un supplément de pouvoir au **Parlement européen**. C'est le cas du traité de Lisbonne qui a généralisé la co-décision avec le Parlement dans la procédure législative et qui lui a donné le dernier mot sur la procédure budgétaire. La pression de la crise dans la zone euro a joué dans le même sens. Il a fallu faire approuver dans l'urgence des dispositions réglementaires, comme le six pack (coordination macroéconomique) et le two pack (budgétaire). Dans tous les cas il y a eu un véritable débat au Parlement européen, et sur le six pack les compromis finaux ont été conclus au Parlement. Il est devenu, ce qu'il n'a pas toujours été, un rouage essentiel du processus décisionnel, qui exploite habilement la pression du temps ou les divergences des Etats membres pour consolider son pouvoir.

La **Banque Centrale Européenne** est devenue un acteur politique incontournable du jeu européen. En 2008 elle est intervenue massivement pour créer des liquidités dans un système bancaire menacé d'asphyxie. En 2012 elle a stabilisé le marché des dettes souveraines en indiquant qu'elle était disposée à intervenir autant que nécessaire. Le gouverneur de la BCE est un invité régulier des réunions du Conseil européen. Sa présence aux sommets de la zone euro est même de droit. Tout cela n'était pas à l'ordre du jour il y a cinq ans. Cette mutation est un résultat imprévu de la crise de l'euro.

L'analyse montre les changements profonds qui sont en train de se produire : le Conseil européen est plus que jamais au centre de la scène

et prend beaucoup de place, la Commission a perdu une partie de son initiative politique mais gagne un très puissant pouvoir d'exécution, le Parlement affirme avec succès son poids et sa présence et la Banque Centrale qui se cantonnait dans l'obscurité des coulisses est devenue un acteur très écouté. La flexibilité est incontestable. Quel impact a-t-elle sur nos débats?

Le Débat sur la Méthode.

Le débat entre la méthode dite intergouvernementale, qui repose sur les décisions des Etats, et la méthode dite communautaire, qui repose sur le fonctionnement des institutions communes, nous occupe depuis 50 ans. C'est un sujet intarissable. Aujourd'hui encore on sent de l'inquiétude, au Parlement européen notamment: l'intergouvernemental serait en train de supplanter la méthode communautaire.

Je crois que ces craintes sont excessives, et nous cachent un autre changement.

Personne ne peut contester l'immense apport de la méthode communautaire dans la construction de la Communauté, puis de l'Union. Notons que ces constructions ont été essentiellement normatives. L'union douanière a été faite par traité, le marché intérieur par directives, l'euro devait être consolidé par un «pacte», même la «méthode ouverte de coordination» est une forme de *soft law*. Ce sont des formes diverses de gouvernance, au sens donné à ce terme par le Livre Blanc de la Commission: «les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice du pouvoir». L'importance de la méthode communautaire dans ce contexte est vraiment majeure.

Mais ce qui se met en place maintenant, sous la pression de la crise, ce n'est pas un pouvoir normatif; c'est un pouvoir exécutif attribué aux institutions de l'Union. C'est aujourd'hui, au moins en partie, l'Union

qui exerce le gouvernement économique et financier de la Grèce. La Commission peut sanctionner des dépassements budgétaires d'un Etat membre. Demain la Banque Centrale pourra supprimer la licence d'une banque, c'est-à-dire la fermer. Il s'agit bien de décisions communautaires, mais elles ne sont pas normatives et ne relèvent pas de la «méthode».

La réalité devant nous ce n'est donc pas le passage du communautaire à l'intergouvernemental. Oui, le Pacte de Stabilité et de Croissance a été conclu sous un mode intergouvernemental parce que le Royaume Uni posait des exigences inacceptables. C'est un accident de parcours. Mais ce qui est fondamental, c'est le **passage de la gouvernance au gouvernement**. Avant, les institutions exerçaient leur pouvoir par des règles, des processus ou des comportements recommandés, c'est la gouvernance, telle que décrite par la Commission. Aujourd'hui, et plus encore demain, nous voyons les institutions exercer un pouvoir exécutif, décisionnel: c'est le domaine du gouvernement. La Commission a toujours eu, bien sûr, un pouvoir exécutif, par exemple en matière de concurrence, mais elle n'en a jamais eu autant. La politique économique était une prérogative nationale. Maintenant, sous la pression des marchés, des éléments de gouvernement économique, évidemment incomplets, se sont progressivement mis en place dans la zone euro. Il est prévisible que cette évolution s'étende et se renforce à l'avenir. C'est une mutation historique.

Le Débat sur la Différenciation.

La différenciation fait partie du patrimoine génétique de l'Union européenne. Le traité de Rome ouvrait une clause spéciale pour le Benelux. Il s'agissait alors d'Europe à deux vitesses: un objectif partagé, un délai distinct pour y parvenir. Depuis les traités de Maastricht et d'Amsterdam, la situation change: des objectifs fondamentaux, l'euro, la libre circulation de Schengen, ne sont plus partagés par tous. Il ne s'agit plus, dès lors, de deux vitesses, mais de deux niveaux d'objectifs.

Ce qui se passe sous nos yeux, c'est que l'euro, élément de différenciation, est devenu le centre de la construction européenne, le deuxième cœur de l'Union disait récemment le Président van Rompuy. Autour de l'euro s'échafaude peu à peu une structure budgétaire, des contraintes de politique économique, une union bancaire. Tout cela est inachevé, formidablement difficile, mais le travail est entamé, le centre se dessine. Certains se trouvent au centre et comptent y rester, d'autres n'y sont pas et veulent y entrer, et d'autres encore n'y sont pas et ne veulent pas y entrer. Sur ce point essentiel nous avons à la fois une Europe à deux vitesses, et une Europe à deux niveaux.

Je voudrais jeter un regard sur l'impact de cette géométrie variable sur les institutions.

Pour le *Conseil européen et le Conseil*, la solution est toute trouvée. Les chefs de gouvernement de la zone euro se réunissent à l'occasion, les ministres des finances se réunissent depuis longtemps dans l'Eurogroupe, et ont créé des groupes de travail. Cela fonctionne sans trop de problèmes, même si on ressent quelques appréhensions chez les pays non-participants.

La *Commission* est un organe collégial, chargé de définir l'intérêt commun. Selon le traité, elle peut décider à la majorité. Ses membres prêtent serment de ne recevoir aucune instruction, afin d'assurer son impartialité. Elle ne s'identifie pas aux Etats membres. Elle devrait donc pouvoir opérer aussi dans une Europe différenciée. Mais la réalité politique est différente. L'institution est pléthorique, et dans la pléthore la collégialité se perd. Elle ne vote plus, sans doute parce que sa composition est trop déséquilibrée. L'insistance de chaque pays d'avoir « son » commissaire, compromet dans l'opinion l'impartialité et la neutralité de l'institution. Au-delà des personnes, ce sont ces faiblesses qui l'ont affaibli. Aura-t-elle la légitimité suffisante pour exercer, dans une structure à plusieurs vitesses et dans des cas conflictuels, les pouvoirs importants d'exécution qui lui ont été confiés ? C'est une question.

Dans la perspective que j'évoque, il semble évident que le *Parlement* aura parfois à délibérer, et à voter, sur des dispositions qui ne concernent que la zone euro. Le Parlement européen a toujours maintenu sa pleine légitimité, comme institution parlementaire de l'Union, pour couvrir l'ensemble de la gouvernance de l'Union Economique et Monétaire. La Commission aussi souligne que le Parlement est l'assemblée de l'Union, donc de l'euro. Mais, dans sa communication sur l'UEM de novembre dernier, elle reconnaît qu'il pourrait y avoir un problème. Par exemple, sur des points contestés, lorsque la décision du Parlement dépendra du vote de députés représentant des pays qui ne sont pas dans la zone euro. La Commission recommande que le Parlement constitue un comité spécial pour les questions relatives à l'euro. Elle suggère qu'un futur traité pourrait donner à ce comité le droit d'exercer certaines fonctions, et même de décider, au nom et lieu de la plénière. La question n'est pas pressante, mais à terme elle se posera.

On peut conclure que tant les institutions que les Etats membres s'efforcent de pallier, ou de minimiser les conséquences, de la différenciation durable qui s'installe dans l'Union. Cette attitude se justifie évidemment parce que certains paramètres nous échappent. Par exemple : quelle sera l'étendue finale de la zone euro ? Mais l'observateur attentif sait que, tôt ou tard, ces problèmes devront être abordés. La différenciation est un vrai défi pour les institutions

Le Débat sur la Légitimité.

La question de la légitimité du processus décisionnel est sans doute le débat le plus fondamental et le plus difficile qui pose l'évolution de l'UEM.

Je ne suis pas de ceux qui voient un déficit démocratique fondamental dans le fonctionnement de l'Union. Personne ne peut contester la légitimité directe du Parlement européen, ni la légitimité indirecte des gouvernements qui siègent au Conseil et au Conseil européen. Le Par-

lement européen est la seule assemblée internationale directement élue, la seule qui ait jamais existé.

Mais la mise en place d'une Union économique entraîne, en matière budgétaire, politique économique et bancaire, un transfert significatif de compétences à l'Union. Il s'agit de questions qui sont au coeur du débat politique national, et il s'agit, nécessairement, de permettre aux institutions européennes d'intervenir d'une manière qui sera parfois intrusive et contraignante. La légitimité devient une question centrale.

La réponse traditionnelle, du Conseil européen, de la Commission et du Parlement est que « la légitimité démocratique et l'obligation de rendre des comptes s'exercent au niveau auquel les décisions sont prises et mises en œuvre ». Cette réponse est incontestable, mais elle n'est pas tout à fait suffisante. Dans le domaine qui nous occupe, on voit bien que les décisions doivent souvent être prises à un niveau (l'Union) et mises en œuvre à un autre (les Etats). C'est bien pour cela que le Conseil européen demande de chercher de « nouvelles mesures ».

Il me semble que, dans la situation nouvelle qui est en train de se créer, nous avons besoin d'une **double légitimité**, c'est-à-dire que la légitimité démocratique nationale doit opérer en conjonction avec la légitimité incontestable de l'appareil institutionnel européen.

Il n'y a pas de solution miracle pour répondre à cette nécessité. Au contraire, tout indique qu'il faudra, au départ, une évolution des mentalités et des pratiques, quelques idées nouvelles, dans les institutions nationales comme dans les institutions européennes. Ce n'est que peu à peu, institution par institution, que cette double légitimité pourra se développer. On pense évidemment aux relations, parfois difficiles, entre le Parlement européen et les parlements nationaux.

Je voudrais signaler aussi, dans ce contexte, une suggestion du Président van Rompuy. Il propose que la définition et la mise en œuvre des réformes structurelles que les pays de la zone euro vont devoir entreprendre, fassent l'objet *d'arrangements contractuels* entre les institutions européennes et chacun des Etats membres concernés. Ceci permettrait d'adapter les dispositions à la situation de chaque pays, ce qui est un avantage. Elle s'adapte aussi à une Europe à plusieurs niveaux. Mais surtout elle comporte nécessairement un élément de double légitimité. Puisqu'ils engageraient les institutions européennes, il faudrait l'accord du Parlement européen. Puisqu'ils engagent, aussi financièrement, l'Etat membre concerné il faudra, le plus souvent, un vote national.

Conclusion

La structure institutionnelle de l'Union est beaucoup plus flexible qu'on ne le dit. Elle a connu des changements considérables depuis 2007. Elle s'adapte graduellement à une Europe à plusieurs niveaux. Elle passe de l'exercice d'un pouvoir principalement normatif, législatif, à un pouvoir largement exécutif, de la gouvernance au gouvernement. Il est important de prendre conscience de cette flexibilité à un moment où, dans tous nos pays, l'opinion publique voit l'Europe comme rigoureuse et immuable. Rigoureuse, peut-être, immuable : non. Le fonctionnement effectif des institutions (Conseil européen, Commission, Banque) se modifie sous nos yeux. L'Union européenne de 2013 n'est pas celle de 2007. Celle de demain ne sera pas non plus identique à celle d'aujourd'hui.

JOAN-FRANCESC PONT CLEMENTE

Académico Numerario de la Real Academia de Ciencias Económicas y
Financieras de España. Doctor en Derecho.
Profesor de la Universidad de Barcelona.



FOUNDATION
MONNET
EUROPE

A black and white photograph of a man with a full grey beard and glasses, wearing a dark suit, white shirt, and patterned tie. He is standing behind a podium, looking slightly upwards and to his right. The podium has a sign that reads "FOUNDATION MONNET EUROPE".

—— JOAN-FRANCESC PONT CLEMENTE ——

Académico Numerario de la Real Academia de Ciencias Económicas y

Financieras de España. Doctor en Derecho.

Profesor de la Universidad de Barcelona.

CITOYENNETÉ, ÉDUCATION ET VALEURS PARTAGÉES

Permettez-moi d'évoquer, pour commencer, un texte provenant des cercles libres penseurs espagnols écrit en 1909 qui disait : *la liberté est en danger (...) Les nations qui, pensant être les maîtres du monde, prétendent s'imposer aux autres par le droit du plus fort ; les monopoles scandaleux ; les attentats à la liberté du travail ; les aberrations de l'esprit de parti et de secte ; les antagonismes de classe, race et condition qui menacent de faire du XX^e siècle un véritable enfer, sont les adversaires que nous devons attaquer, sans abandonner un seul instant la lutte, jusqu'à les vaincre.*

Ce programme d'il y a un siècle est étonnamment d'actualité, et bien plus si l'on ajoute à la citation précédente celle de l'un des paragraphes du même document qui préconisait de *propager des vérités utiles au progrès social, protéger le faible et l'innocent et considérer les opprimés comme des frères et les oppresseurs comme des ennemis et démasquer l'hypocrisie et l'imposture, ainsi que combattre avec les armes de la raison, la persuasion et le bon exemple le fanatisme, la superstition, la tyrannie et l'injustice.*

N'utiliser que les armes de la raison, de la persuasion et du bon exemple fait partie de la mission de la Fondation Jean Monnet et de l'Académie espagnole qui patronnent aujourd'hui cet acte. Dans cet esprit de construction d'un avenir meilleur, j'ai le sentiment que le principal défi de l'Europe d'aujourd'hui est d'être capable d'inspirer à l'ensemble des citoyens une *confiance* solide dans l'Europe elle-même. En effet, je pense, comme j'ai eu l'occasion de l'exposer à Helsinki il y a un an, que la valeur *confiance* doit être récupérée, précisément dans les relations entre les États membres de l'Union Européenne et entre les territoires à organisation sous-étatique, comme les *länder* allemands ou les régions espagnoles. Nous souffrons actuellement une accumulation de *dommages comparatifs*, présumés ou réels, mais vécus, pour ce qui est de cette question, avec intensité par la population au point d'influencer la pensée sociale. Au risque de simplifier, ceux qui se situent ou se considèrent du Nord regardent avec méfiance ceux qui se trouvent au Sud, dans une cérémonie de la confusion dans laquelle de multiples « Nord » s'affrontent à différents « Sud ». L'Union qui à partir de son élargissement vers l'Est avait connu un soudain conflit Est-Ouest, souffre maintenant, en même temps, un nouveau conflit Nord-Sud.

Le conflit Nord-Sud, il ne faut surtout pas l'oublier, est *bidirectionnel*, comme me l'a commenté l'Académicien José Daniel Gubert au cours d'une longue conversation que nous avons maintenue il y a quelques mois pour préparer le séminaire d'aujourd'hui : le Nord regarde le Sud avec la méfiance de ceux qui considèrent que leur argent est mal employé et le Sud regarde le Nord en le considérant dominateur et autoritaire. Le clash produit, du moins, un sentiment de *malaise* entre les protagonistes et de *malaise* de tous envers l'Europe. C'est ainsi que le prestige de l'Europe diminue progressivement de-ci, de-là, et que de nombreuses personnes « regardent d'un mauvais œil l'Europe » aussi bien depuis son intérieur qu'à l'extérieur.

La solution ne peut pas être d'abandonner l'Europe comme si elle n'avait été que le rêve éphémère d'un après-guerre, parce que l'Europe est bien plus que tout cela.

Ce que nous avons appelé *malaise européen* existe, et le problème doit être compris en allant aux racines des affrontements auxquels je me rapportais il y a quelques instants. Les affrontements, réels ou factices, car il y a de tout, doivent être pris en considération par tous les opérateurs politiques et économiques, car il n'est possible de guérir les maladies qu'en les soignant de manière correcte. Ignorer une maladie ne contribue qu'à son aggravation et peut conduire à la mort.

Je tiens donc à utiliser aujourd'hui le concept *confiance* uniquement pour me rapporter aux retrouvailles entre les peuples, à la reconstruction de l'*esprit fédéral* européen, qui a conduit à la création des Communautés Européennes et à certains événements ayant une importance majeure dans la vie quotidienne : la disparition des frontières et l'obtention d'une monnaie unique (avec les exceptions connues). De ce point de vue, la confiance ne peut se construire que sur la connaissance mutuelle et sur l'intensification des échanges scientifiques et culturels, comme avant-garde d'un flux croissant de relations à tous les niveaux. L'Union ne peut se fonder que sur la confiance entre ses membres, d'entrée, en tant qu'unités nationales, et, par extension, en tant que citoyens. Il s'agit donc de récupérer la confiance entre les êtres humains.

Il me semble que nous les citoyens de l'Union, nous devons être capables de quitter le minuscule réduit local, régional ou national dans lequel nous nous réfugions, dans lequel, en réalité, nous nous étouffons, pour partager pleinement l'*espace fédéral* du continent et pour soutenir l'existence d'un pouvoir fédéral puissant, légitimé par des élections directes, et équilibré par un parlement enraciné dans la conscience sociale.

J'ai l'impression qu'au cours des cinq dernières années, nous avons régressé dans la construction de la *république européenne*. Nous n'avons pas été capables d'avoir une Constitution unique et, néanmoins, plus que jamais, nous en avons besoin aujourd'hui. Nous ne reconnaissons pas un pouvoir fédéral, mais nous acceptons le leadership de certaines nations ou, ce qui est encore pire, de certains gouvernements. Nous

avons un parlement choisi au suffrage universel, mais nous n'avons pas un gouvernement qui répond auprès de lui. Nous avons un substitutif de « présidence européenne », mais la présidence ne sera au service des citoyens que lorsqu'elle sera élue par ces derniers.

Nous devons nous interroger : nous ne sommes pas sortis de l'étroit monde des états-nation ? Non, nous ne l'avons pas fait. Il est vraiment dommage que nous ayons autant de mal à reconnaître que nous appartenons au *demos* européen né non pas de la guerre (comme les nations) mais de la paix ! C'est le *foedus pacificus* de Kant ! Nous ne conservons que les limites de frontières artificielles (au sein desquelles nous pensons obtenir une fausse sécurité), alors que notre humanisme devrait nous pousser à briser les limites et à découvrir l'élargissement de l'horizon vital que l'Europe signifie.

J'ai ressenti une grande tristesse en voyant combien l'opinion publique a été très critique quant à la décision de décerner l'année dernière le Prix Nobel de la Paix à l'Union Européenne. Pour moi, cette décision a été admirable. Il est vrai que l'Union n'est pas parfaite et qu'on peut y attribuer, ainsi qu'aux pays membres, des contradictions dans la contribution à la cause de la paix, ce qui serait une autre des composantes du *malaise européen*. Mais il est également vrai que chacune des affirmations du discours de Monsieur Thorben Jagland, président du Comité Norvégien du Prix, le 10 décembre 2012, sont exactes parce qu'elles reconnaissent les grandes difficultés actuelles de l'Union, mais aussi ses grands efforts pour écarter le monde du nationalisme et le mener vers le sentier de la coopération internationale. Le Prix Nobel de 2012 se trouve dans le sillage de celui accordé en 1926 à Aristide Briand et à Gustav Stresemann, sans préjudice du fait que les années 1941-45 aient été celles de la terrible souffrance de la II^e Guerre mondiale. Quand elle s'est achevée, contre toute attente, la réconciliation entre la France et l'Allemagne est arrivée à un point de non retour ; les anciennes dictatures méditerranéennes sont devenues des démocraties,

malgré leurs faiblesses ; le mur de Berlin est un pâle souvenir ; les républiques de l'ancienne Yougoslavie ont accédé à leur autodétermination et se rapprochent de l'Union Européenne, après l'entrée de la Slovénie en 2004 et de la Croatie précisément le 1^{er} juillet de cette année ; et la Turquie, un pays clé, maintient le dialogue avec l'Union, ce qui, indépendamment du résultat final, est en soi un élément fondamental pour l'équilibre de la région.

Le Prix Nobel n'est qu'un symbole de la révolution européenne de la paix, du règne de la loi et de la culture des Droits de l'Homme.

Une paix stable et durable, née de la réconciliation et de la rencontre entre peuples, l'obéissance aux lois comme garantie de la Justice et de la protection des plus faibles et l'acquis réel des Droits de l'Homme sont, en effet, les trois vecteurs de la *cohabitation fédérale* sur le Continent et aucun ne peut se développer pleinement si ce n'est au sein de l'Union. Les frontières intra-européennes ont presque cessé d'être les murs de séparation qu'elles étaient autrefois, et qui, en réalité, ne servaient qu'à protéger ou encourager la fuite de la paix, du Droit et du respect de la dignité humaine. En ce sens, l'héritage du Conseil de l'Europe et l'Union Européenne au XXI^e siècle et pour les générations à venir est constitué par le travail naissant de la mise en œuvre de *valeurs partagées* par l'ensemble de la société européenne. Nous qui avons un engagement par rapport à la Science, parce que nous avons foi en l'Homme, nous devons préserver cet héritage, en contribuant à la génération d'une *pensée sociale* qui soit le substrat de la transformation de l'Europe en une fédération. Tout recul sera létal alors que, en réalité, le rythme du progrès doit être urgemment accéléré.

Les années de *vaches maigres* que nous souffrons dans l'ensemble de l'Union Européenne, mais de manière inégale, ne peuvent pas justifier le retour au nationalisme que défendent certains ; elles doivent être le stimulant pour renforcer le fédéralisme.

Il est vrai que l'Europe a besoin d'un espace économique, fiscal, budgétaire et bancaire commun, régi par une seule autorité pour l'ensemble de l'Union, ajouté au marché commun et au territoire de l'euro. Mais nous nous tromperions si nous pensions que l'Économie européenne, dans son sens le plus large, peut se détacher de la Politique. L'Économie sert à la prise de décisions et la Politique encadre les décisions antérieures dans un système juridique imprégné de valeurs et articulé par des principes. L'Union Européenne doit, et non pas par hasard, un grand nombre de ses progrès à la jurisprudence de sa Cour de Justice : le Droit au service de la construction *fédérale* de l'Union. Le moment est venu que le fédéralisme européen prouve son énorme capacité à imaginer de nouveaux scénarios : moins de souveraineté aux États, plus de capacité de décision aux institutions européennes, rôle accru du Parlement Européen. De nouveaux scénarios dans lesquels le budget général de l'Union puisse faire face aux conséquences d'avoir un espace économique unique, en mutualisant la dette de chacun des États membres.

Comme l'a souligné récemment le professeur Joseph Stiglitz à notre Académie, il n'y aura pas de fédération sans mutualisation de la dette, entre autres raisons, parce qu'une politique économique commune (et à cet effet peu importe qu'elle soit le fruit d'un gouvernement fort, du consensus ou du pouvoir des États les plus influents) génère des dérèglements territoriaux qui ne peuvent être résolus que par le biais des mesures correctrices que l'ensemble destine aux parties qui en ont besoin.

Je disais au début, et également il y a quelques instants, que l'opinion publique, ou une grande partie de celle-ci, n'a pas partagé la décision du Comité Nobel ni est aujourd'hui satisfaite de l'Europe. Il ne faut pas négliger les *raisons de ce malaise*, de cette critique de l'Européen, qui oscillent entre le nationalisme, la déception, le combat social et l'indignation face à la crise économique, parmi de nombreux autres facteurs qui, faut-il le signaler, ne sont pas homogènes. Je m'attriste quand je me souviens de la soirée du *non* de la France à la Constitution européenne. Ce ne fut qu'un ensemble d'*enthousiasmes* contradictoires

mais leur addition manquait de sens, parce qu'il n'existait aucun point de connexion entre les différents votes négatifs. Chacune de ces *raisons* mériterait un traitement différencié, parce que l'éventail qu'elles décrivent va de l'égoïsme élevé au niveau de principe politique à l'altruisme militant qui demande de la solidarité face à la souffrance. C'est pourquoi il est important de souligner le manque d'homogénéité du *malaise* face à l'Europe, mais, en même temps, nous devons nous demander comment nous pourrions surmonter ce malaise quand l'effort commun de l'Union, de chacun de ses États, unités sous-étatiques, villes et citoyens nous fera sortir de la Dépression. Après les années de *vaches maigres*, comment nous regarderons-nous à nouveau dans les yeux et comment serons-nous à nouveau concitoyens ?

D'emblée, si vous me le permettez, en essayant de maintenir aujourd'hui, malgré les difficultés, l'entière validité de la *citoyenneté européenne*.

- (I) à partir du souvenir encore vivant que les racines de l'Union se trouvent dans la paix et dans le dépassement – mais non pas dans l'oubli – de la *Shoah*, des bombardements, du nettoyage ethnique, de l'intégrisme et de la haine, en le transmettant ainsi aux jeunes. En ce sens, le travail de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, mémoire de la construction européenne, est admirable.
- (II) en maintenant et en augmentant les programmes d'échange entre les jeunes qui aident à estomper les barrières sociales, culturelles, nationales et linguistiques.
- (III) en renforçant la *dimension sociale* du fédéralisme, qui suppose le développement de politiques publiques communes d'aide à l'émancipation, dans le meilleur sens de ce terme, de chaque personne, étant donné que, comme l'a souligné Jean Monnet, *rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions*.

C'est ce que j'ai dit auparavant et je le répète maintenant. L'Europe est synonyme de paix, de Droit et de dignité. L'Europe continuera d'être l'Europe si ses citoyens sont conscients de ce fait, ce qui ne se produira que s'ils reçoivent ce message pendant leur éducation et s'ils le mettent en pratique tous les jours de leur vie. Le *malaise* qui génère le refus doit être remplacé par la *compréhension mutuelle* qui génère la *confiance*. Laissons l'anti-européisme uniquement aux barbares, cette étrange alliance entre l'extrémisme politique et le populisme, deux réactions viscérales face à la peur. Remplaçons la crainte ou les craintes par la foi en l'Homme et par la confiance dans l'Europe. Construisons la confiance sur la reconnaissance de nos *valeurs partagées*.

L'éducation des citoyens doit comprendre la notion d'Europe comme référence politique de base dès seize ans, au moins. Les jeunes âgés de 18 à 23 ans doivent avoir l'expérience européenne à leur portée et passer, au moins, une année hors de leur pays d'origine. Les académies et les fondations, les universités et les gouvernements doivent jouer un rôle majeur dans cette *accessibilité* de l'Europe, destinée à surmonter tout *malaise*.

Il est vrai que je demande un changement culturel, parce que la *république* européenne ne pourra naître que du changement culturel. L'éducation ne doit pas se borner à une soi-disant neutralité, et encore moins tomber dans la bassesse du nationalisme ; elle doit contribuer à l'émancipation des esprits, à l'encouragement de la liberté, à la diffusion de valeurs éthiques partagées, qui surmontent n'importe quel communautarisme, et au vécu réel de la citoyenneté qui naît de l'observance des devoirs et du respect des droits.

En effet, le premier fruit d'une éducation européenne doit être l'amour pour l'Humanité et de celui-ci découlent, permettez-moi la répétition, aussi bien la reconnaissance des *Droits de l'Homme* que l'exigence des *devoirs civils* corrélés. Les deux questions font partie de ce

qui, indéniablement, est *universel*. La progression du citoyen européen en tant que tel sera atteinte, sans nul doute, si l'éducation se concentre sur la construction d'un *nous universel*, ouvert, généreux, incompatible avec toute ségrégation d'un *eux* différent, marginalisé et lointain, un nous universel imprégné de l'idée de *fraternité*.

Une Europe intérieurement forte sera une Europe capable de se poser les mêmes questions que se posent les citoyens, d'offrir des réponses susceptibles de résoudre des problèmes réels et de constituer une alternative au fractionnement déloyal des administrations publiques et à l'abandon dans lequel est souvent plongé le citoyen. Ceux qui aujourd'hui se considèrent moins que des sujets en raison de leur pauvreté ou ceux qui pensent être les idiots du village parce qu'ils ont l'impression que leurs efforts sont mal employés se retrouveront dans la condition commune de citoyens.

La réponse que j'attends aujourd'hui de la Politique, dans le meilleur sens du concept, face à une Europe qui court le risque de se fracturer consiste dans la capacité d'articuler des questions intelligentes dans un monde rempli de problèmes qui exigent des réponses qui ne naîtront que de l'existence préalable de questions. Ensuite, il n'est pas nécessaire que les réponses soient les mêmes, si nous savons distinguer l'unité politique dans les questions clé de la diversité de politiques pour tout ce qui doit être essayé pour savoir si cela va nous conduire à l'échec ou au succès.

J'explique parfois, pendant mes cours, que dans tout affrontement entre le « oui » et le « non », le « oui » a d'entrée un avantage et que, par conséquent, nous devons essayer de placer nos postulats de sorte que leur défense réponde à une affirmation et non pas à une négation. Le *malaise européen* a généré de nombreux partisans du « non », mais ma proposition est que nous soyons du côté du « oui ». L'effort de la pensée sociale européenne est de savoir proposer des « oui » attirants à nos

concitoyens. Peut-être devrions-nous nous rendre compte qu'une partie du *malaise* naît du fait que nous avons demandé à l'Europe des choses pour lesquelles nous ne lui avons pas donné les moyens. Nous nous trouvons donc face à un *moment constitutif* de l'Europe : donnons-lui le *oui* à une Europe que nous considérons comme nôtre et demandons-lui d'être *plus Europe, plus république, plus proche*, si vous me permettez de le dire ainsi, *plus européenne*, et, par conséquent, *plus nôtre*.

JEAN ZWAHLEN

Senior adviser for Asia de la Unión Bancaria Privada, UBP SA.

Ex embajador. Ex miembro del Directorio del Banco Nacional Suizo.



Jean
LAHLEN

JEAN ZWAHLEN

Senior adviser for Asia de la Unión Bancaria Privada, UBP SA.
Ex embajador. Ex miembro del Directorio del Banco Nacional Suizo.

L'UNION EUROPÉENNE FACE AU MONDE - EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Introduction ⁽¹⁾

Le sort et le destin de l'UE scelleront à n'en pas douter le sort et le destin de l'Europe occidentale, notamment ceux de la Suisse qui est un membre de facto de l'UE tant elle y est imbriquée par sa position géographique, son histoire, sa culture et la densité de ses échanges et accords bilatéraux et multilatéraux.

C'est la raison pour laquelle j'ai abordé le thème de mon exposé en Européen convaincu, tant la raison me persuade que l'UE doit accélérer la poursuite de sa construction pour placer notre continent à la hauteur des nouveaux défis et pour léguer aux générations futures un continent dans lequel il continuera de faire bon vivre.

Cependant, pour atteindre cet objectif idéal, le chemin sera encore cahoteux. D'une part, la crise avec ses graves séquelles politiques et sociales a fait resurgir des revendications nationalistes et populistes, ainsi que des ressentiments historiques que l'on croyait enterrés. D'autre

¹ Par souci de simplification, j'ai utilisé généralement le vocable «Europe» dans mon exposé, quand bien même il peut s'agir de l'UE, de l'eurozone, de l'Europe à géométrie variable, voire de l'Europe à plusieurs vitesses.

part, l'Europe est déboussolée. On n'y trouve guère de réflexions prospectives susceptibles de donner un nouvel élan au projet européen dans le contexte de notre monde multipolaire.

Le risque inhérent à cette absence de positionnement est la marginalisation de l'Europe. Comment donc, dans ces conditions, les citoyens peuvent-ils s'engouer pour leur Union?

Malgré cela, je continue de croire en l'Europe et, en paraphrasant le proverbe, je dirais que *«comme je l'aime bien, je la châtierai bien»*.

Le message que je me propose de vous transmettre est le suivant :

Les structures de la construction européenne doivent être impérativement et rapidement consolidées, économiquement et surtout politiquement. C'est la condition sine qua non pour que notre continent puisse jouer un rôle et défendre ses intérêts et valeurs dans un monde en profonde transformation.

Faute de gouvernance mondiale adaptée aux besoins du XXIème siècle, les risques de déstabilisation sont considérables et mal maîtrisés. Indépendamment des bruits de bottes qui se font toujours plus audibles, tous les nouveaux domaines de la coopération internationale ont une portée planétaire : changement climatique, environnement, pandémies, migrations, crises alimentaires, raréfaction des ressources naturelles, enjeux géostratégiques de l'eau et de l'énergie, prolifération des armes nucléaires, pauvreté, terrorisme, cybercriminalité.

Les solutions de ces problèmes passeront toujours plus par des ententes et négociations qui se dérouleront entre quelques grandes puissances avant d'être «imposées» à l'ensemble de la communauté internationale.

Il s'agit d'être bien conscient que si l'UE ne parvient pas à rester une de ces grandes puissances, aucune des ex-grandes puissances européennes ne pourra la remplacer.

Dans sa forme institutionnelle actuelle, l'UE ne peut pas prendre part à ces délibérations – elle n'y est d'ailleurs pas invitée. Unifiée, elle en aurait les qualités. C'est pourquoi il est impératif qu'elle poursuive rapidement sa construction. A défaut, notre continent sera marginalisé, son rayonnement s'éteindra et notre bien-être en souffrira.

Pour éviter ce déclassement, de nouveaux partages de souveraineté sont nécessaires. Or, la souveraineté cabre nos dirigeants qui vivent encore, semble-t-il, sur le mythe de l'Etat westphalien doté d'un territoire et d'une population sur lesquels l'Etat exerce ses droits régaliens: la monnaie, la fiscalité, la politique étrangère, la sécurité, la défense, etc. Or, l'Etat westphalien s'est désagrégé avec la mondialisation. La souveraineté n'est plus qu'un mythe. Il est temps d'en prendre conscience et d'adapter nos comportements au nouvel état de fait. C'est particulièrement crucial pour l'Europe dans les domaines de la politique étrangère, de la sécurité et de la défense, pour qu'elle puisse parler d'une seule voix et s'asseoir à la table des négociations des grands.

Mon message est catégorique, j'en conviens, mais je le tiens pour réaliste.

C'est pourquoi je déplore que nos élites et nos dirigeants ne parviennent pas à surmonter leurs inhibitions et à développer un véritable réflexe européen. Ils devraient plutôt s'employer à communiquer à une opinion publique de plus en plus allergique à l'Europe les bienfaits qu'elle leur apporte et la paupérisation qui résulterait d'un démontage voire d'une implosion de l'Europe et d'un retour aux frontières nationales.

I - LES MUTATIONS MONDIALES QUI AFFECTENT L'EUROPE

Première mutation: Fin de l'hégémonie européenne

L'Europe a largement façonné le monde depuis le Siècle des Lumières et la révolution industrielle. Le libéralisme, la science, la technologie, la laïcité et les droits de l'homme sont d'essence européenne.

L'utilisation de ces découvertes a transformé le monde et donné à l'Europe 2 siècles de domination sans partage, dont une des manifestations fut le colonialisme.

Ce monde est révolu. Quand bien même nous le réalisons intellectuellement, nous peinons à en intégrer les conséquences.

CONCLUSION

Le monde n'attend plus l'Europe. Il la prend de moins en moins en exemple. Nos modes de penser et d'agir, qui avaient valeur universelle, régressent.

Deuxième mutation : L'Europe et la crise

Ce que sera l'Europe après la crise pose une double interrogation : économique et politique.

L'interrogation économique

Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire s'il n'y a pas de nouveaux accrocs majeurs, l'Europe sortira de la crise avec des structures institutionnelles renforcées au point de vue économique. Elle sera donc mieux armée pour affronter d'éventuels nouveaux chocs extérieurs.

Cependant, dans l'intervalle, son déclin économique, qui avait débuté avant la crise, se sera aggravé aux motifs suivants :

- Le déficit de gouvernance et l'inachèvement de la construction européenne sont les raisons pour lesquelles la crise a frappé l'Europe plus longuement et rudement que le reste du monde.
- Les retombées positives des réformes structurelles qui ont été mises en place commencent à déployer leurs effets mais il faudra encore du temps pour qu'elles les déploient pleinement.
- La réduction des ressources allouées aux postes générateurs de croissance et de compétitivité – éducation, RD, innovation – amputera la compétitivité future de l'Europe face aux économies émergentes qui, elles, accroissent leurs dotations à ces postes.

CONCLUSION

Dans un monde plus égalitaire, réservant aux pays émergents une place plus en adéquation avec leur statut, un certain déclin de l'Europe est acceptable pour autant qu'il soit contenu. Pour ce faire, l'UE doit poursuivre sa restructuration, parachever sa construction et allouer des ressources aux postes générateurs d'emplois.

Les dépenses européennes de RD sont inférieures à 2 % du PIB contre 4 % aux Etats-Unis et 3 % au Japon. Ce n'est pas avec de tels chiffres que l'UE peut ambitionner de devenir « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » (Stratégie de Lisbonne, 2000).

Tournons-nous maintenant vers *l'interrogation politique*.

Engluée dans ses problèmes économiques et financiers, la construction politique de l'Europe n'a plus progressé depuis le rejet du projet constitutionnel en 2005, lequel a coïncidé avec un regain de nationalisme et une désaffection des citoyens à l'égard de leur Union.

A certains égards, l'UE a même régressé avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009. Certes, ce Traité a des aspects positifs tels le renforcement du Parlement Européen et l'octroi de la personnalité juridique à l'Union. Mais il a des faiblesses.

En voici quelques-unes :

- La principale est de ne pas avoir pu faire éclore une fédération européenne et d'avoir consolidé le déficit démocratique dont souffre la construction européenne.
- Le Traité a subordonné les organes communautaires aux réticences nationales en matière de souveraineté.
- Le Traité a affaibli les pouvoirs de la Commission. Avec 27 Commissaires – un par Etat membre – la Commission est devenue une chambre des représentants des 27 Etats membres. Le principe de collégialité en souffre et la Commission a été reléguée à un rôle d'organe administratif et de gardien de la concurrence.
- Le Traité a complexifié les structures et modes de décisions. En voici deux exemples :
 - L'institution d'un Président de l'Union présidant le Conseil Européen (M. van Rompuy) a certes doté l'Union d'une présidence stable mais il a aussi affaibli les prérogatives de M. Barroso, Président de la Commission, et renforcé celles des Chefs d'Etats.

- Les maigres compétences conférées à Mme Ashton, Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la confinent à un rôle secondaire.

CONCLUSIONS

- a) La crise a entaché le modèle de la construction européenne. Sa valeur emblématique en a souffert. Certains acteurs, dont la Chine, en ont tiré avantage pour le déconsidérer et prêcher la suprématie de leur propre modèle. Il y a donc bien eu déclin politique de l'Europe, dû à la crise.
- b) Même avec Lisbonne, les structures des institutions politiques de l'Europe sont inaptes à donner à notre continent une représentativité et une influence mondiale en adéquation avec son statut de plus grand et de plus riche marché mondial.

Troisième mutation: Démographie

L'accroissement de la population mondiale est révolutionnaire :

- de 1800 à 1900: elle a passé de 1 à 2 milliards
- de 1900 à 1960: de 2 à 3 milliards
- et de 1960 à 2010: de 3 à 7 milliards.

L'UE se démarque par rapport à cette explosion démographique. Alors qu'en 1960, sa population représentait encore 17 % de la population mondiale, elle n'en représente plus que 7 % aujourd'hui.

Et même si le nombre d'habitants de l'UE semble vouloir se stabiliser à quelque 500 millions dans les années à venir, la population mondiale continuera d'exploser pour atteindre 9 milliards en 2050. Donc,

en valeur relative, l'UE continuera de décroître démographiquement et ne représentera plus que 5,5 % de la population mondiale à cet horizon.

CONCLUSIONS

- a) Avec une population de 500 millions et pour autant qu'elle poursuive sa construction économique, l'UE peut prétendre être un acteur global et jouer un rôle aux côtés des grandes puissances continentales que sont les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, etc.
Si l'on ne donne pas aux organes de l'UE les moyens d'atteindre cet objectif, aucune ex-grande puissance européenne ne pourra la remplacer dans ce rôle. La conséquence serait une mise à l'écart de l'Europe sur la scène internationale.
- b) Le vieillissement de la population européenne entraîne un gonflement des prestations sociales. Pour pouvoir les maintenir à leur niveau actuel, sans recourir à davantage d'immigration productive, il faudrait atteindre un taux de croissance de l'ordre de 1,5 %. Or ce potentiel a été mis à mal par la crise.
Ce diagnostic est à mettre en regard des populations des émergents qui sont, pour la plupart, jeunes, dynamiques et entreprenantes.
- c) L'Europe n'a pas encore une politique de l'emploi adaptée à son évolution démographique. Pour ce faire, elle devrait intervenir sur plusieurs fronts. Je pense notamment à:
 - des systèmes de retraites plus flexibles;
 - une plus grande intégration des femmes sur le marché du travail ;
 - une automatisation plus poussée des tâches répétitives;
 - des systèmes d'éducation et de formation mieux adaptés aux besoins de l'économie;
 - une politique migratoire adaptée aux besoins du marché du travail.

Quatrième mutation : La globalisation

La globalisation est la résultante d'un faisceau de facteurs interconnectés et convergents.

- L'invention du conteneur, en 1956, a divisé par 50 le coût du transport des marchandises ⁽²⁾.
- La technologie, le savoir et l'information, qui étaient l'apanage des sociétés développées, se sont mondialisés ⁽³⁾.
- Les innovations financières, conjuguées avec le développement des multinationales, ont converti le marché planétaire en marché domestique.
- La division du travail, en s'internationalisant, a révolutionné les processus et les coûts de production.

CONCLUSIONS

- a) La globalisation est irréversible. Il vaut donc mieux l'apprivoiser que la conspirer. Alors qu'elle est saluée comme un vecteur d'émancipation et de progrès par les sociétés émergentes, son accueil est plus mitigé dans nos sociétés vieillissantes qui craignent pour leurs acquis.

Cette appréciation est fausse. Elle occulte le fait qu'une partie non négligeable de notre bien-être provient de la globalisation. En réduisant les coûts de production, elle a permis aux consommateurs d'acquérir des biens qu'ils n'eussent pas pu se procurer sans elle.

2 Le coût de transport d'un appareil de télévision envoyé par bateau d'Asie en Europe représente 2 % du prix de l'appareil.

3 En 1931, le coût d'une conversation téléphonique de 3 minutes entre Londres et New York coûtait \$ 293 contre \$ 1 en 2001 et quelques centimes aujourd'hui.

Le recul économique de l'Europe n'est donc pas tant dû à la globalisation qu'à la dégradation de la productivité horaire qui entraîne une baisse de compétitivité.

b) Les pressions protectionnistes se font plus pressantes dans nos sociétés. Leurs protagonistes ne réalisent pas que le commerce mondial a changé de nature. Ce ne sont plus les Etats qui importent et exportent mais les entreprises qui font partie de chaînes de production mondiales. Elles importent un produit non fini, auquel elles ajoutent une plus-value pour l'exporter vers une autre entreprise qui, à son tour, ajoute de la plus-value et ainsi de suite. Le protectionnisme est donc un leurre.

c) Avec cette nouvelle division internationale du travail, le commerce domestique s'est internationalisé. Il n'y a plus de différence entre commerce domestique et commerce international. La preuve en est que 60 % du volume des marchandises échangées est désormais attribuable au commerce des biens intermédiaires. Dans ces conditions, il faudrait remplacer le « *made in China* » par « *made in the world* ».

II - LE MULTILATERALISME

- Le multilatéralisme d'après-guerre
- Le multilatéralisme en transition
- Le multilatéralisme en crise
- L'UE et le multilatéralisme.

II – 1. Le multilatéralisme d'après-guerre

A l'issue de la 2^{ème} guerre mondiale, les vainqueurs, essentiellement les Etats-Unis et le Royaume-Uni, conçoivent l'ordre international nouveau, soit l'ONU, les Institutions de Bretton Woods et, subséquemment, le GATT/OMC.

Cet ordre nouveau est conçu par l'Occident pour l'Occident, comme en témoignent les valeurs qui le sous-tendent : démocratie, libertés fondamentales, droit international, libéralisme, droits de l'homme.

Les grand pays en contrôlent les leviers de commande mais ils n'en abusent pas. C'est l'ordre des « *like minded countries* ».

Cet ordre est quasi mondial puisqu'il couvre les colonies et protectorats des puissances européennes fondatrices, soit l'Afrique et une grande partie de l'Asie. A l'époque, la planète comptait 74 Etats.

CONCLUSION

Que ce multilatéralisme ait fonctionné harmonieusement pendant une quarantaine d'années sans refonte majeure est remarquable.

II – 2. Le multilatéralisme en transition

Les premières craquelures de l'ordre multilatéral d'après guerre apparaissent avec les vagues de décolonisation puis, plus fortement, sous l'influence de profondes transformations mondiales.

En voici quelques-unes :

II - 2.1. Libéralisation des échanges

A l'issue de la guerre, le monde est peu globalisé. De nombreuses barrières et restrictions entravent les échanges commerciaux, financiers, technologiques, etc., mais ces barrières reculent au fur et à mesure des progrès de la libéralisation.

II - 2.2. Accroissement du nombre d'Etats

De 1945 à 2010, le nombre d'Etats progresse de 74 à 200. Cet accroissement s'accompagne d'une diversification des cultures, valeurs et principes qui sous-tendent l'ordre multilatéral.

II - 2.3. Multiplication des domaines ouverts à la coopération et des Organisations qui les traitent

Le champ de la coopération internationale s'étend considérablement en raison de la progression des interdépendances nées de la globalisation. Cette extension entraîne à son tour une explosion d'Organisations internationales. Leur nombre passe de 37 en 1990 à plus de 400 aujourd'hui.

II - 2.4. Changement de nature des problèmes

Autrefois, on pouvait traiter les problèmes isolément, selon une approche verticale, dans les Organisations spécialisées des Nations-Unies. Aujourd'hui, c'est l'approche horizontale qui prévaut car elle permet de mieux saisir les interconnexions qui relient les problèmes les uns aux autres.

II - 2.5. Diversification et multiplication du nombre d'acteurs

A la fin de la guerre, l'Etat est l'épicentre des relations internationales. Conformément au modèle westphalien, il traite sans partage de problèmes qui sont essentiellement nationaux.

Tout a changé. Aujourd'hui, l'Etat est appelé à résoudre principalement des problèmes transfrontaliers, pour la solution desquels il consulte de nombreux nouveaux acteurs.

Parmi ceux-ci figure toute une série d'Organisations, notamment régionales et sub-régionales, ainsi qu'une cohorte d'acteurs non étatiques, tels les associations professionnelles et syndicales, les lobbies, et surtout les ONG. Le nombre de celles-ci a explosé. Il y en a plus de 2600 à Bruxelles. Beaucoup ont obtenu des statuts d'observateurs dans des Organisations internationales. Leur pouvoir peut aller jusqu'à étouffer l'action de l'Etat.

CONCLUSION

Les profondes transformations des années 60 et 70 affaiblissent l'ordre multilatéral mais ne débouchent pas sur une réforme de fond.

Toutefois, les pays occidentaux qui dominent encore l'ordre multilatéral ressentent le besoin de se rencontrer dans des enceintes informelles restreintes pour dégager des positions communes, en prévision des négociations dans les grandes enceintes multilatérales.

Ainsi, naissent le G6 en 1975, le G7 en 1976 et, plus tardivement, le G8 en 1988.

II – 3. Le multilatéralisme en crise

Indépendamment des transformations que je viens d'évoquer, je crois pouvoir attribuer la crise du multilatéralisme à 3 causes principales :

- l'inadéquation des structures de la gouvernance multilatérale ;
- le déséquilibre de représentation entre pays développés et émergents dans les enceintes multilatérales ;
- le déficit démocratique.

II - 3.1. L'inadéquation des structures de la gouvernance multilatérale

Les structures intergouvernementales de la gouvernance multilatérale sont inaptes à traiter les nouveaux problèmes globaux qui sont interdépendants, multidisciplinaires et transfrontaliers.

En effet, comment peut-on demander à un acteur étatique national de négocier des problèmes globaux qui outrepassent ses compétences nationales ?

C'est pourtant ce qui se passe et c'est pourquoi les compromis des instances multilatérales sont peu persuasifs et de moins en moins contraignants.

En voici 3 exemples :

La crise grecque

Comment un problème si mineur à l'origine a-t-il pu gangréner tout l'édifice de la construction européenne ?

Changement climatique

L'approche visionnaire du Protocole de Kyoto « *top down* » s'est enlisée depuis Copenhague dans des marchandages nationaux réducteurs, dont la somme ne produira pas un engagement collectif persuasif.

Le cycle de Doha

Ce cycle, qui a débuté en 2001, est paralysé depuis 2008 principalement par un conflit entre l'Inde et les Etats-Unis à propos de subventions agricoles.

Du fait de ces échecs et demi-échecs, la cause du bilatéralisme et du régionalisme a gagné du terrain au détriment du multilatéralisme.

Voyons ce qu'il en est avec l'OMC.

L'exemple des Etats-Unis est symptomatique:

Ils furent longtemps les chantres d'un multilatéralisme respectueux des uns et des autres, d'un multilatéralisme dans lequel ils n'abusaient pas de leur position dominante, ainsi que l'exprimait merveilleusement le Président Truman en 1945 :

*«We have all to recognize, no matter how great our strength,
that we must deny ourselves the license to do always as we please ».*

Les Etats-Unis se sont démarqués de cette ligne traditionnelle en 2004 quand Bush a proclamé dans sa campagne électorale qu'il ne demandera pas de « *permission slip* » avant de prendre ses décisions.

Cette nouvelle approche est l'expression de l'unilatéralisme américain, caractérisé par un recentrage sur leurs intérêts économiques et géopolitiques, et un regain nationaliste et souverainiste.

Un exemple pour concrétiser ce revirement :

Les Etats-Unis viennent d'offrir au Japon de rejoindre le groupe des 12 pays asiatiques avec lesquels ils négocient le TPP (*Trans Pacific Partnership*).

Mais cette offre n'est pas si innocente qu'il y paraît puisque les Etats-Unis l'assortissent d'une condition, celle de pouvoir maintenir leurs droits de douane sur les importations japonaises de camions (+ 25 %) et de voitures (+ 2,5 %) !

Le TPP pourrait aussi avoir une finalité politique – comme on le murmure à Washington – celle d'encercler la Chine par une stratégie ABC, *Anyone But China*.

L'utilisation du bilatéralisme et du régionalisme par les Etats-Unis équivaut à une relégation de l'ordre multilatéral qui ne leur offre plus les avantages qu'ils en tiraient. En se servant de leur puissance, ils arrachent à leurs partenaires des concessions qu'ils n'auraient pas obtenues par la voie multilatérale.

Il leur est naturellement plus facile de le faire car, en tant que grande puissance, ils sont moins exposés qu'une autre nation aux risques d'isolement politique et de défiance des marchés.

II - 3.2. Le déséquilibre de représentation entre pays développés et émergents dans les enceintes multilatérales

- Le problème du déséquilibre de représentation dans les enceintes multilatérales est un vestige du monde de l'après-guerre, soit un monde dominé par l'Occident avec des Organisations internationales en mains occidentales.

La redistribution des cartes géopolitiques du monde, due notamment à l'émergence d'une série de nouvelles puissances, n'a pas été suffisamment prise en compte par les structures multilatérales.

L'émergence des BRIC sur la scène internationale

- 16 pays forment le groupe des pays qu'on appelle émergents, soit les BRICS ⁽⁴⁾ et les N-11 ⁽⁵⁾ selon les acronymes inventés par Jim O'Neill.

Pour mon exposé, je me suis concentré sur les 4 BRIC originels, soit le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. L'irruption de ces 4 pays sur la scène internationale est impressionnante :

⁴ BRICS : Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud

⁵ N-11 : Bangladesh – Égypte – Indonésie – Iran – Corée du Sud – Mexique – Nigeria – Pakistan – Philippines – Turquie – Vietnam

- ✓ leur croissance est la plus dynamique du monde; c'est elle qui a tiré l'économie mondiale au rythme de 3,5 % l'an, malgré les crises qui jalonnèrent cette décennie ;
- ✓ leur PIB a passé de 8 à 20 % du PIB mondial ;
- ✓ les BRIC possèdent 40 % des réserves monétaires mondiales ;
- ✓ en termes de valeurs boursières, les grandes sociétés des BRIC pèsent déjà davantage que celles de l'Europe ;
- ✓ *last but not least*, les pourcentages de croissance de leurs budgets militaires sont considérables :

• Chine : + 170 %	} pour la période 2000 à 2008 ⁽⁶⁾
• Russie : + 100 %	
• Brésil : + 40 %	
• Inde : + 20 %	

- La mise en exergue de la croissance spectaculaire des BRIC (8 % l'an) ne doit pas occulter le fait que, même si elle se poursuit à ce rythme pendant une décennie, elle ne comblera pas l'écart de richesse qui sépare leurs économies des nôtres. En effet, l'indice de bien-être de la population mesurée par le PIB par habitant montre que, même dans 10 ans, le Brésil occupera encore le 53^{ème} rang mondial, la Russie le 56^{ème}, la Chine le 93^{ème} et l'Inde le 133^{ème}. ⁽⁷⁾

6 Budgets militaires en 2008 :

USA	\$ 550 milliards
UE	\$ 275 milliards
CHINE	\$ 64 milliards ou 105
	(chiffres peu fiables)
RUSSIE	\$ 38 milliards

7 PIB par habitant :

UE (moyenne des 27)	\$ 32 500
USA	\$ 46 010
JAPON	\$ 32 700
BRESIL	\$ 10 100
CHINE	\$ 6 600
INDE	\$ 3 100

Quelques caractéristiques des BRIC

- Les BRIC ne constituent pas un bloc politique, malgré la densification de leurs relations manifestée, notamment depuis 2009, par des Sommets annuels au niveau des Chefs d'Etats.

Ils sont en effet très hétérogènes par leurs régimes politiques, l'état d'avancement de leurs économies, leurs structures démographiques et leurs cultures.

En outre, derrière leur unité de façade, se cachent des rivalités tenaces :

- la Chine et l'Inde ont des conflits territoriaux ;
- la Chine et le Brésil des conflits économiques ;
- la Chine, l'Inde et la Russie des conflits géostratégiques.

Du fait de leur désunion, ils n'ont pas pu s'entendre sur les modalités d'une réforme du Conseil de sécurité ni sur une candidature commune pour succéder à Strauss-Kahn au FMI.

Les BRIC et le système multilatéral

Les BRIC sont des acteurs d'un genre nouveau sur la scène multilatérale héritée de l'après-guerre.

Dans l'ensemble, ils n'ont pas de véritables économies de marchés ni de démocraties libérales. La règle de droit et les traités contraignants ne leur sont pas familiers. N'ayant de surcroît pas déconnecté l'économie du politique, ils n'ont pas de réticences à utiliser leurs armes économiques à des fins politiques, d'autant plus que certains ont des régimes autoritaires et centralistes.

Vu ce contexte, il est logique que les BRIC soient souverainistes et partisans de la coopération intergouvernementale.

Ils ressentent le multilatéralisme que nous pratiquons plutôt comme une contrainte pour leurs intérêts et ambitions, d'autant plus que certaines valeurs qui le sous-tendent leur sont étrangères, tels les droits de l'homme qu'ils subordonnent toujours à leurs impératifs de croissance et de développement.

L'influence des BRIC sur l'ordre multilatéral

Les BRIC estiment, à juste titre d'ailleurs, que l'ordre multilatéral n'a pas été reconfiguré en fonction de la nouvelle distribution des cartes géopolitiques du monde.

Ils ont donc des revendications qui portent sur

- ✓ une réforme de l'ordre multilatéral visant à diminuer la représentation de l'Occident et à augmenter la leur ;
- ✓ une augmentation de leurs quotes-parts et de leurs voix notamment dans les Institutions de Bretton Woods (revendications partiellement satisfaites en 2010) ;
- ✓ une réduction de la mainmise de l'Occident sur les postes de commande des principales Organisations internationales (l'élection de Roberto Azevêdo à la tête de l'OMC est un succès) ;
- ✓ une réforme de l'ordre monétaire.

En outre, les BRIC

- ✓ influencent l'élaboration des ordres du jour, notamment ceux du G20 et du G77, en y faisant insérer des points qu'ils jugent prioritaires :

- ✓ ont ouvert à tous les membres du G20 le Financial Stability Board ;
- ✓ enfin, en se présentant en formations restreintes dans certaines enceintes, ils accroissent leur influence sur le cours des négociations. Ainsi
 - BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Chine)
agit dans les négociations sur le climat.
 - IBSA (Inde, Brésil, Afrique du Sud)
dans les négociations Sud-Sud.

CONCLUSIONS

- a) L'urgence de réformer l'ordre multilatéral a été réactualisée par l'irruption des BRIC et des pays émergents sur la scène internationale.

Faute de faire droit à la part justifiée de leurs revendications, ils pourraient être incités à créer un ordre concurrent. L'hypothèse n'est pas à prendre à la légère, surtout en Asie où il y a déjà un entrelacement d'Organisations et d'ententes régionales très dense

Il ne faut pas oublier que l'initiative de Chiangmai, qui équivaut presque à un FMI asiatique, a été lancée comme une protestation contre les mesures draconiennes imposées par le FMI lors de la crise financière asiatique de 97-98.

Le projet de création d'une Banque de Développement des BRICS, concurrençant frontalement la Banque Mondiale, en est une autre manifestation.

Outre que ces nouvelles institutions multilatérales affaibliraient les institutions mondiales existantes, elles pourraient

être plus facilement manipulables, notamment à des fins politiques.

- b) L'Occident a sa part de responsabilité dans la crise que traverse le multilatéralisme. Pour préserver une prédominance révolue dans les enceintes multilatérales, il a résisté à céder des sièges aux nouvelles puissances émergentes et n'a pas pris l'initiative de réformer l'ordre multilatéral, alors que les craquelures n'étaient pas encore trop graves.
- c) Nous sommes maintenant dans un monde multipolaire, beaucoup plus hétérogène que celui pour lequel avait été créé le multilatéralisme d'après-guerre.

La multipolarité signifie qu'il y a désormais davantage de pôles de puissances, davantage d'intérêts en présence et donc davantage de divergences de points de vue et d'intérêts.

En regard de cette situation, les institutions multilatérales peinent à dégager des résolutions tant soit peu contraignantes. Comme dans les négociations actuelles, il devient impossible d'obtenir un engagement collectif d'envergure, c'est le plus petit dénominateur commun qui détermine le résultat de la négociation.

- d) La multipolarisation pourrait bien être un facteur d'aggravation de la crise du multilatéralisme. Elle distend les liens d'affinité et de solidarité, et fait jouer beaucoup plus les rapports de force dans les relations internationales, comme on le voit dans la volonté, essentiellement de la part des grandes puissances, de s'extraire des disciplines et règles de conduite de l'ordre multilatéral pour arracher des concessions à des partenaires plus faibles par le truchement d'accords bilatéraux ou plurilatéraux qui sont des traités inégaux.

Y a-t-il antinomie entre multipolarisation et multilatéralisme ? La question mérite examen.

II - 3.3. Le déficit démocratique

Je ne traiterai pas la question du renforcement de la légitimité et du contrôle démocratiques des décisions européennes, car ces sujets font actuellement l'objet de discussions à Bruxelles.

Je me suis donc limité à 3 constatations générales :

- Les citoyens mettent en doute la compétence et la légitimité de la gouvernance multilatérale à traiter de problèmes globaux dans des enceintes intergouvernementales. Le reproche de déficit démocratique est d'autant plus virulent que les résultats obtenus sont minces.
- Le G20 souffre de déficit démocratique. N'ayant pas de charte constitutive, il ne dispose d'aucune légitimité. Pourtant, il se permet d'utiliser, notamment l'OCDE, comme bras séculier pour promulguer des oukases.
- Autre déficit démocratique : dans les processus décisionnels, les gouvernements ont tendance à consulter trop uniquement certains groupes de pression, de telle sorte qu'ils finissent par ne plus percevoir le ressenti de la base.

II – 4. L'UE et le multilatéralisme

L'UE est une construction hybride qui l'apparente tantôt à un Etat fédéral tantôt à une Organisation internationale. Jacques Delors l'avait qualifiée de « *Fédération d'Etats-Nations* ».

Cette hybridation bute sur les sensibilités et divergences à propos du degré d'intégration réalisable dans des domaines sensibles et sur les difficultés qui peuvent en résulter pour désigner le porte-parole de l'UE.

Qui, par exemple, devait représenter l'UE à la remise du Prix Nobel de la Paix ? Faute de compromis entre les Présidents van Rompuy et Barroso, tous deux s'y sont exprimés ! Quid de Madame Ashton, pourtant « Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité » ?

Cette hybridation ne facilite pas non plus la distribution des rôles sur la scène internationale.

- Dans certains domaines, notamment en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, le processus de prise de décision est intergouvernemental, comme l'atteste la règle quasi générale de l'unanimité.

Quand celle-ci n'est pas réalisée, ce qui est généralement le cas, les Etats membres s'expriment individuellement.

- Dans d'autres domaines, là où les compétences de l'UE sont exclusives, ce sont les organes communautaires qui représentent et s'expriment au nom de l'Union (OMC).
- Enfin, il y a toute une série de domaines dans lesquels les compétences nationales s'entremêlent avec les compétences communautaires. Dans les instances monétaires, au FMI par exemple, malgré la délégation de compétences aux instances communautaires, les Etats continuent d'être représentés en tant que tels quand bien même M. Draghi est présent.

Aux réunions du G7 Finances, les Présidents de la BCE et de l'Eurogroupe siègent avec l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

Au G20, les Présidents de la BCE et du Conseil ECOFIN participent au même titre que les 4 pays de l'UE membres du G7.

CONCLUSIONS

- a) On ne peut plus penser la construction européenne sans l'insérer dans le monde globalisé et multipolaire. En 1945 déjà, FEBVRE écrivait: *«Le problème de l'Europe (...) c'est un problème mondial. L'Europe, s'il faut la faire, c'est en fonction de la planète.»*
- b) L'UE a une attitude ambiguë à propos du multilatéralisme. Elle le défend, étant elle-même l'émanation d'une construction multilatérale qu'elle verrait volontiers reproduite au plan mondial, mais elle peine en même temps à parachever sa construction et prend insuffisamment d'initiatives pour promouvoir son modèle à l'extérieur.
- c) En parlant d'une seule voix, l'UE accroîtrait son influence dans les enceintes internationales. Le gain qu'en retireraient ses membres serait supérieur à celui qu'ils récoltent en agissant isolément.
- d) La complexité et la lenteur des processus décisionnels entravent la flexibilité de l'UE sur la scène internationale.
- e) L'hybridation affaiblit l'influence et la crédibilité de l'UE envers ses partenaires. Certains en profitent pour quérir des avantages bilatéraux en court-circuitant le cadre communautaire, complexe et poreux.
- f) L'hybridation maintient une surreprésentation anachronique de l'UE dans les instances internationales. En ne cédant des sièges que sous pression, l'UE fournit des prétextes à ceux qui les revendiquent pour critiquer la mainmise de l'Occident sur l'ordre multilatéral et justifier leurs initiatives pour construire un ordre international concurrent (FMI asiatique – Banque de Développement des BRIC).

- g) Les puissances émergentes seraient probablement moins contestataires et plus responsables du bon fonctionnement de l'ordre multilatéral si davantage de sièges leur étaient attribués dans les enceintes internationales.

III - POLITIQUE EXTERIEURE, DE SECURITE ET DE DEFENSE

III – 1. Politique extérieure

*« La coopération entre les nations ne résout rien.
Ce qu'il faut chercher, c'est une fusion des intérêts européens
et non pas l'équilibre de ces intérêts ».*

Jean Monnet

«*Mémoires*»

- Quand, après la guerre, les pères fondateurs commencèrent de construire l'Europe, leur toute première priorité fut de créer une Europe pacifiste.

A cet effet, ils se sont servis d'instruments pacifistes, qu'ils ont puisés dans l'arsenal du *soft power* des valeurs occidentales : la démocratie, la diplomatie, le respect du droit et des Traités, les libertés fondamentales, les droits de l'homme, l'aide humanitaire.

Logiquement, cette construction fut centripète (*inward looking*) puisque les Etats restaient souverains, notamment en politique extérieure, de sécurité et de défense.

Puis, au fil des ans, l'UE a étendu et approfondi les champs de la coopération communautaire. Elle s'est aussi élargie et est devenue une entité internationale, agissant comme telle dans les domaines dans lesquels elle dispose de compétences exclusives.

Au terme de cette évolution, l'UE a changé de nature, sans qu'il y ait eu, en parallèle, d'adaptation de ses objectifs pour les mettre à l'unisson de sa nouvelle stature.

L'UE continue donc d'être régie par des dispositions très similaires à celles qui figuraient dans ses textes fondateurs. Le Traité de Lisbonne de 2009 spécifie que la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) a pour objectif de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de l'UE, de consolider et de soutenir la démocratie, de préserver la paix, de soutenir le développement durable ou encore d'aider les populations confrontées à des catastrophes naturelles.

Ces objectifs, louables et valables, ne permettent pas à l'UE d'être, comme elle le souhaiterait et en aurait la légitimité, un des quelques grands acteurs globaux du monde multipolaire, et de défendre activement ses intérêts et valeurs.

Il faudrait donc assortir cette panoplie d'objectifs d'instruments de *hard power*, soit des moyens coercitifs pour permettre à l'UE d'imposer sa volonté et de s'affirmer sur la scène internationale. Elle devrait avoir la capacité de parler en termes de puissance et de rapports de force.

Deux raisons principales expliquent ce manque d'ambition :

Première raison : La souveraineté

Les Etats membres ont conservé l'essentiel de leurs compétences en politique extérieure, de sécurité et de défense. Ce sont les fleurons de ce qu'ils semblent encore croire être leur souveraineté. C'est pourquoi, ils s'y cramponnent.

La conséquence de cette attitude est d'avoir fait perdurer la règle de l'unanimité pour pratiquement toutes les décisions se rapportant à ces matières. Comme cette unanimité est inatteignable dans la pratique, l'UE ne peut pas avoir de véritable politique extérieure, de sécurité et de défense.

Deuxième raison: L'absence de volonté politique

Cette raison découle de la première. En épluchant le Traité de Lisbonne, on subodore l'âpreté des négociations pour dégager des compromis – minimalistes – unanimement acceptables.

Et pourtant, malgré cela, les Etats les ont encore émasculés en les corsetant.

J'en fournirai 3 exemples :

1^{er} exemple : Après avoir créé le poste de « *Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité commune* », les pays membres en ont limité les compétences en réaffirmant le principe du vote à l'unanimité et en donnant à Mme Ashton un rôle effacé.

2^{ème} exemple : L' « *Agence Européenne de Défense* », destinée à développer une réelle politique de l'armement et à coordonner l'apport d'équipement des différentes armées nationales, n'a pas réalisé de progrès décisifs faute de moyens.

3^{ème} exemple : L'extension du « *champ d'activité aux questions industrielles et commerciales dans le domaine de l'armement* » bute sur les résistances gouvernementales pour des raisons de politique intérieure (lobbies, emploi).

- Tant que l'Europe ne sera pas une véritable fédération, elle ne pourra pas avoir une politique extérieure propre ni les moyens d'assurer sa sécurité et sa défense. Toutefois, elle aspire à rester ouverte sur le monde et à y agir comme si elle était une puissance comme les autres.

Avec l'évolution du monde qui n'est guère rassurante et l'émergence de nouvelles grandes puissances continentales, puissances qui ne partagent pas toutes les règles du jeu de l'ordre multilatéral actuel, l'Europe aurait de bonnes raisons de se fédérer davantage et ses Etats membres d'accepter des partages de souveraineté supplémentaires.

En suivant les étapes chronologiques de la construction européenne, on remarque que chacune d'elles, même quand il s'agissait de transférer des compétences à l'interne, comportait une dimension de politique extérieure, de sécurité et de défense.

L'évolution n'ayant pas abouti à faire sauter le verrou de la souveraineté, l'UE demeure une entité hybride dans laquelle se mêlent des parcelles d'Etat fédéral et d'Organisation internationale.

Cependant, même si l'Europe n'a pas de politique extérieure, de sécurité et de défense dans le plein sens du terme, elle peut avoir des politiques axées sur des objectifs limités, soit parce que l'unanimité des Etats a été réalisée, soit parce qu'un ou plusieurs Etats s'entendent sur une action ciblée, appuyant, comme le dit le Traité, *« entièrement et sans réserve la politique extérieure de sécurité de l'Union »*.

Les Accords de partenariats stratégiques que l'UE a conclus avec 6 puissances émergées/émergentes : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Mexique, en sont une émanation.

Ces pays n'ont pas été choisis en fonction d'une stratégie géopolitique. Toutefois, ce sont des pays qui exercent une influence politique et économique grandissante au plan régional et/ou mondial.

L'initiative du choix des pays partenaires est floue. Parfois, c'est l'Union qui la déclenche. Parfois, elle émane d'un ou de plusieurs pays membres, soit parce qu'ils ont déjà des accords bilatéraux qu'ils espèrent dynamiser par le truchement de ces accords de partenariats stratégiques, soit parce qu'ils souhaitent que de tels accords leur ouvrent des marchés. Ces accords permettent aussi à l'Union d'accroître sa visibilité, voire son influence.

Enfin, ces accords fournissent à l'Europe l'occasion de mieux connaître le monde émergent et de se familiariser avec des principes et mentalités dont elle devra davantage tenir compte, n'ayant plus le monopole de la direction du monde.

Ces accords ont néanmoins des limites :

- La première est de ne pas avoir été conçus sur la base d'un plan stratégique fixant des principes et des objectifs. Cette lacune est remédiable. Sur la base des expériences faites, l'UE peut développer un concept et voir si elle peut l'étendre à d'autres pays.
- A cause de l'entrelacement des compétences et des rôles de l'Union et de ses Etats membres sur la scène internationale, ces accords peuvent être ambigus. Qui en joue le premier rôle ? Que se passe-t-il quand il y a collision d'intérêts entre pays membres partenaires à ces accords ?
- Il est aussi difficile de savoir qui du triumvirat que forment les Présidents van Rompuy, Barroso et Mme Ashton tient le premier rôle. Est-il interchangeable ?
- Les partenaires de ces accords stratégiques peuvent avoir du mal à démêler les compétences entre l'UE et ses Etats membres. Pourtant, il semble qu'ils savent de mieux en mieux mettre à profit ce flou pour soutirer des avantages bilatéraux au détriment du cadre communautaire.

CONCLUSION

Nous sommes dans un monde globalisé sans gouvernance globale, dans un monde qui, en se multipolarisant, a relativisé la gouvernance modératrice qu'y exerçaient les Etats-Unis. Nous sommes donc dans un monde en rupture, dans lequel les rivalités s'expriment plus vivement et violemment.

De ce monde, l'Europe est trop absente. Elle a perdu le monopole des affaires. Elle manque de détermination et n'a pas développé de vision de politique extérieure.

Une des premières choses qu'elle devrait entreprendre pour rebondir serait de concevoir une politique extérieure adaptée au XXIème siècle, établir une feuille de route dans laquelle elle déclinerait un nouveau projet européen, une nouvelle raison d'être. Elle y définirait le rôle qu'elle souhaite jouer, les influences qu'elle voudrait exercer et les alliances stratégiques qu'elle entendrait privilégier.

Elle devrait donc s'affirmer comme une puissance et, forte de sa construction intérieure, même imparfaite et inachevée, contribuer à établir une gouvernance globale pour le XXIème siècle.

III – 2. Politique de sécurité et de défense

Si l'Europe doit parler d'une voix pour se faire entendre en politique extérieure, il faut qu'elle soit encore davantage soudée en matière de sécurité et de défense pour être reconnue internationalement.

A cet effet, les Etats doivent se persuader qu'ils font partie d'une communauté dont ils partagent les risques et les bénéfices, et qu'ils gagneront davantage en agissant solidairement plutôt qu'isolément.

Malgré les percées réalisées par le Traité de Lisbonne, l'UE ne dispose pas d'une politique de sécurité et de défense crédible.

Cela tient, comme en politique extérieure, à l'incapacité de faire sauter le verrou de la souveraineté ainsi qu'à la confrontation d'intérêts divergents qui entravent la réalisation de consensus et paralyse l'Union, puisqu'en matière de sécurité et de défense, la règle de l'unanimité s'applique à presque toutes les décisions.

A cela s'ajoute le syndrome de l'OTAN. L'Europe ne s'est pas relevée de l'échec de la « *Communauté européenne de défense* » (1954). A compter de cette date, elle s'en est remise, pour sa sécurité et sa défense, à l'OTAN et aux Etats-Unis.

Originellement, l'OTAN, créée en 1949, était une alliance défensive contre l'Union Soviétique. Elle a été efficace puisqu'elle a permis à l'Europe de se reconstruire. Mais, avec la chute du mur de Berlin, cette alliance a perdu une partie de sa raison d'être initiale.

Les Etats-Unis ont néanmoins voulu la maintenir sous leur leadership en étendant ses domaines d'activité et la sphère géographique de ses opérations.

Les Européens s'en accommodèrent – quoique sans grand enthousiasme – car ils n'avaient, déjà alors, ni les moyens financiers ni les capacités militaires pour subvenir à leur défense.

Il existe donc un rapport de subordination qui est ancré dans tous les Traités. Celui de Lisbonne spécifie par exemple que la « *politique européenne de sécurité commune* », la PESC, « *respecte les obligations de l'OTAN* ».

Au moment de l'adoption de ce Traité en 2009, les Etats-Unis craignirent de voir les Européens se doter d'une capacité militaire autonome, au détriment de l'OTAN. C'est ce qui fit dire à Mme Albright, alors Secrétaire d'Etat, que les relations de l'UE avec l'OTAN devaient respecter la règle des 3 D : « *no Diminution of NATO, no Discrimination and no Duplication* ».

Rétrospectivement, cette mise en garde apparaît bien vaine car, même si l'UE a pris des décisions de principe pour atteindre les objectifs de la PESC, elle ne les a pas réalisées. Elle s'est au contraire inféodée davantage aux Etats-Unis, car les dépenses militaires des pays de l'UE ont été réduites dans des proportions qui ont modifié du tout au tout le point de vue des Etats-Unis. Ils s'inquiètent maintenant non plus de la force potentielle mais de la réelle faiblesse de leurs alliés européens, qui tombent dans une « *very real possibility of collective military irrelevance* » (Robert Gates, ancien Secrétaire d'Etat à la Défense).

L'affaire afghane fut une nouvelle source de frustrations pour les Etats-Unis, l'apport européen n'ayant pas répondu aux attentes. A cause de l'aversion au risque de l'Europe et d'une opinion publique hostile à l'usage de la force militaire, les unités européennes engagées se sont révélées peu efficaces, peu nombreuses – environ 15'000 hommes pour 100'000 GI's – et sous-équipées. En outre, pour nombre d'entre elles, leur engagement a été circonscrit par des restrictions imposées par leurs Gouvernements ou Parlements.

En voici quelques-unes :

Certaines unités ne peuvent pas combattre de nuit, d'autres ne peuvent être engagées que dans certaines circonscriptions et dans des zones bien déterminées, d'autres ne peuvent pas combattre à plus de 2 heures d'un hôpital.

Ce que révèlent ces exemples est que l'UE ne prend pas en main sa sécurité active et qu'elle continue de limiter sa politique à une finalité défensive qui, même si elle correspond à ses textes fondateurs, ne répond plus à son statut international et à l'état des relations du XXIème siècle.

En outre, avec le recentrage géostratégique des Etats-Unis sur l'Asie, le risque de les voir réduire leur engagement à l'OTAN n'est pas hypothétique. Ils y seront d'autant plus enclins que le délabrement militaire de l'Europe s'aggrave encore avec la crise.

Les opérations de Libye et du Mali ont mis en évidence deux choses :

Premièrement, les Etats européens sont incapables de dégager une volonté commune, même pour des opérations qui touchent l'intérêt du continent.

Secondement, les Etats européens sont incapables de s'engager, même dans des opérations limitées, sans l'appoint financier et logistique des Etats-Unis.

En regard de ce constat, les gouvernements continuent de protéger leurs budgets sociaux pour tenir compte de leurs opinions publiques et de tailler trop allègrement dans les dépenses militaires, en dépit de la multiplication des menaces à leurs frontières. Le Moyen-Orient est en ébullition. L'Afrique du Nord est instable, le problème nucléaire iranien pourrait déboucher sur des confrontations et mettre à mal les approvisionnements énergétiques de l'Europe.

La gravité de la démilitarisation de l'UE se mesure encore à travers les budgets :

- Avec \$ 263 milliards, le budget militaire de toute l'Europe (Suisse comprise) équivaut à 40 % de celui des Etats-Unis (\$ 650 milliards).

Rapportés au PIB, ces chiffres donnent 4.76 % pour les Etats-Unis et 1.54 % pour l'Europe.

- En 2012, à cause de la crise, 60 % des pays de l'UE ont encore réduit, parfois considérablement, leurs budgets militaires:

- Espagne :	- 17.6 %
- Hongrie :	- 16.7 %
- Slovénie :	- 16.1 %
- Chypre :	- 9.8 %

Le Secrétaire Général de l'OTAN, M. Rasmussen, fait état d'une réduction du budget militaire de l'UE de \$ 45 milliards de 2009 à 2011, soit l'équivalent du budget militaire allemand.

- En outre, les deux puissances militaires de l'UE, la France et le Royaume-Uni, ont à leur tour franchi la limite des 2 % du PIB, qui est la ligne directrice minimale de l'OTAN, et rejoint leurs pairs européens qui ne la respectaient déjà plus depuis longtemps.

Avec les nouvelles coupes budgétaires que vient d'annoncer M. Hollande, la presse française s'est fait l'écho d'un déclassement militaire de la France et de l'incapacité qu'elle aurait à mener dans 5 ans une opération du type Mali !

- Voyons encore le cas du Royaume-Uni, car il est très significatif :

Ce pays n'a plus qu'un quart des avions de combat qu'il possédait dans les années 70.

La Royal Navy dispose de 19 destroyers et frégates contre 69 en 1997.

Le nombre de soldats a été réduit de 120.000 à 82.000, soit le chiffre le plus bas depuis les guerres napoléoniennes.

Les sous-marins non nucléaires sont encore au nombre de 7 contre 27 en 1990.

Enfin, le remplacement des 4 Trident (sous-marins nucléaires), pour une somme de 25 milliards d'Euros, fait débat.

Faut-il maintenir, se demande-t-on, un arsenal nucléaire en partie dépassé face aux Talibans et Al-Qaeda, contre lesquels il est inadapté ? Est-il possible de mutualiser l'arsenal nucléaire britannique avec celui de la France et réaliser des économies et une efficacité accrue ?

- Une dernière déficience : les budgets militaires des pays de l'UE sont essentiellement nationaux. Cela signifie qu'ils ne sont pas conçus sur des bases européennes. Il y a donc dispersion d'efforts et perte d'efficacité, accentuées par le cloisonnement des programmes d'équipement.

Au final, les retombées des dépenses militaires de l'UE, bien que représentant le 39 % du budget américain, ne produisent que le 10 % de ce qu'obtiennent les Américains.

L'effort à faire passe par une large européanisation de l'industrie d'armement (type EAD) pour la rendre plus autonome et une coordination des efforts d'équipement des armées nationales – à défaut d'armée européenne – pour éviter doubles emplois et lacunes.

Le Traité de Lisbonne fait allusion à ces problèmes, mais leur réalisation laisse à désirer.

- Accorder davantage de priorité à la politique de sécurité et de défense de l'UE paraît évident en ces temps troublés. Certains y ont fait allusion, en indiquant que l'Europe de la défense se fera en 2013 ou ne se fera pas. Or, nous sommes en juin et les auspices ne sont guère favorables à la réalisation de cet objectif.

C'est inquiétant car l'Europe dépend toujours plus largement de l'étranger pour ses approvisionnements en matières premières et en énergie. La Commission a dressé une liste des 14 minerais essentiels pour l'industrie européenne (antimoine, graphite, cobalt, tungstène, etc.).

Garantir la sécurité de l'accès aux sites de production de ces ressources et de leur acheminement vers l'Europe est cruciale. Seule une force armée est en mesure de le faire.

L'UE a donc besoin d'élargir les buts défensifs sur lesquels elle s'est construite, et de se doter de moyens coercitifs lui permettant d'assurer la sécurité de ses approvisionnements en temps de crise.

- Le déplacement du centre de gravité de la politique américaine vers l'Asie, compréhensible en soi, est une décision unilatérale des Etats-Unis qui repose sur la prise en compte de leurs seuls intérêts économiques et géostratégiques. C'est le fait du Prince.

Cette décision affecte néanmoins l'Europe, puisque la flotte américaine qui était déployée à égalité entre l'Europe / Moyen-Orient et le Pacifique est maintenant redéployée à concurrence de 60 % pour le Pacifique et de 40 % pour l'Europe / Moyen-Orient.

Il se pourrait que cette décision ait été prise en relation avec la réduction des dépenses militaires résultant de l'impasse budgétaire due au manque d'accord entre Démocrates et Républicains. Mais il se pourrait aussi que le Moyen-Orient régresse dans l'échelle des priorités américaines. Leur retrait d'Afghanistan est programmé. Ils s'engagent peu

en Syrie et, surtout, ils dépendront moins du Moyen-Orient pour leur approvisionnement en pétrole, maintenant qu'ils redeviennent autonomes grâce à l'exploitation des sables bitumineux.

Le contrecoup de cette décision fragilise l'Europe car cette région reste prioritaire pour elle à cause de sa forte dépendance énergétique et de la concurrence que lui livre la Chine sur ces marchés.

CONCLUSIONS

- a) La crise a fait avancer à grands pas la construction économique de l'UE. Pour consolider ces progrès, il serait souhaitable que les dossiers sensibles des politiques extérieure, de sécurité et de défense, soient à leur tour débloqués pour permettre à l'UE de s'affirmer sur la scène internationale en y parlant de plus en plus d'une seule voix.

Ce saut qualitatif se fera lorsque les Etats se seront persuadés que leurs intérêts nationaux sont mieux servis par une action collective que par des actions isolées.

Cette logique correspondrait à la nouvelle topologie des relations internationales avec une prédominance de nouvelles puissances continentales, tels le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique, la Turquie et naturellement les Etats-Unis.

Les bienfaits de ce saut qualitatif l'emporteraient largement sur les partages supplémentaires de souveraineté qu'il implique.

Certains prétendent que, même dans cette formule consolidée, l'UE aurait encore de la peine à s'imposer et qu'elle devrait explorer si elle ne gagnerait pas à rechercher des synergies avec les Etats-Unis voire la Russie.

- b) Pour devenir un acteur global, l'Europe doit avoir une politique extérieure, de sécurité et de défense propre. Or, dans le cadre de ses structures actuelles, elle n'en a pas les moyens car, faute d'union politique de ses membres, l'unanimité sans laquelle aucune décision substantielle ne peut être prise est irréalisable. Ces structures mériteraient donc d'être adaptées.
- c) L'importance des coupes budgétaires dans le domaine militaire équivaut presque à une démilitarisation de l'Europe. Elle est en porte-à-faux avec la résurgence de sources de conflits et les comportements des autres puissances qui, elles, accroissent les dépenses de leurs forces armées.
- d) La dépendance militaire de l'UE, par rapport aux Etats-Unis, a atteint un point critique qui appelle une correction étant donné que les intérêts des deux partenaires convergent moins et que l'OTAN n'a plus pour les Etats-Unis la même valeur géostratégique qu'autrefois.
- e) La crise et la nécessité de réduire l'endettement public sont des aiguillons pour allouer avec un maximum d'efficacité les précieux deniers. A cet égard, les pertes sur retour d'investissements dues à la fragmentation des budgets militaires nationaux parlent pour une mutualisation, même partielle, de ces budgets.
Dans le même ordre d'idée, l'UE devrait œuvrer davantage pour renforcer les coopérations transfrontalières des industries d'armement et favoriser la création de méga-entreprises (type EAD) pour accroître son autonomie en matière d'armement et d'équipement.

Le Traité de Lisbonne a inscrit ces points, mais leur réalisation laisse à désirer.

IV - CONCLUSIONS FINALES

L'ordre multilatéral d'après-guerre a été conçu à une époque où le modèle westphalien de l'Etat-nation allait de soi : un Etat souverain détenteur des droits régaliens.

Etant donné ce contexte, il était logique de confier à l'Etat le premier rôle dans les relations internationales et de construire l'architecture multilatérale sur la coopération intergouvernementale.

Ce mode de coopération prévaut encore mais il a été mis à mal par les profondes transformations qui se sont produites dans le monde ces dernières décennies. Ainsi, les Etats ont perdu le monopole des relations internationales. Ils doivent maintenant composer avec de nombreux nouveaux acteurs (ONG, organisations professionnelles et syndicales, lobbies, etc.) et traiter de problèmes globaux qui outrepassent leurs prérogatives nationales.

De même, la coopération intergouvernementale, qui est au cœur de l'architecture multilatérale, se heurte aux mêmes limites que connaissent les Etats.

Enfin, avec l'émergence de nouvelles grandes puissances continentales (Chine, Inde, Brésil, etc.), le monde s'est multipolarisé. Il comporte désormais davantage de pôles de puissances, davantage de points de vue, de valeurs et d'intérêts, et donc davantage de difficultés à dégager des consensus acceptables pour les uns et les autres, mais néanmoins efficaces pour régler les problèmes globaux de notre planète.

En bonne logique, ces développements appelleraient une refonte de la gouvernance mondiale mais on ne voit pas qui devrait, ou pourrait, en prendre l'initiative. Les Chefs d'Etats en seraient probablement les meilleurs artisans mais ils ne sont pas prêts à s'engager pour une cause qui attenterait à leurs prérogatives.

Nous vivons donc avec une gouvernance en rupture, au sein d'un monde qui est lui-même en rupture. Et c'est pourquoi nous peinons tant à régler, dans une optique d'avenir, les problèmes globaux de notre planète.

Les quelques tentatives qui ont été faites pour sortir de ce cercle vicieux ne sont guère concluantes. Je pense notamment au G 20, dont la légitimité est douteuse, mais qui avait réussi au plus fort de la crise à dégager quelques consensus, consensus qui se sont malheureusement distendus quand l'urgence des problèmes a régressé.

Comme il n'y aura pas de meilleure gouvernance mondiale dans un avenir prévisible, il faut vivre et composer avec ce qui existe.

J'en infère donc que les relations internationales vont continuer d'être largement façonnées par les décisions et compromis auxquels parviendront les quelques grandes puissances continentales et que les autres Etats devront s'en accommoder bon an mal an.

Avec cette situation comme toile de fond, que doit faire l'Europe ?

A ce stade de sa construction, elle est une entité hybride dans laquelle se mêlent des éléments d'Etat fédéral et d'Organisation internationale. Cette configuration ne lui donne pas, à l'échelle mondiale, le rôle qui devrait lui revenir en tant que plus grand et plus riche marché mondial.

Elle n'est donc pas un des quelques grands acteurs mondiaux et n'est d'ailleurs pas invitée à siéger à la Cour des Grands. Si donc elle veut être entendue, défendre ses intérêts et valeurs, sauvegarder notre bien-être et notre culture, il lui faut impérativement et urgemment poursuivre sa construction en se fédérant davantage pour pouvoir parler d'une seule voix dans un nombre croissant de domaines, et tout particulièrement en matière de politique extérieure, de sécurité et de défense.

Etre ou ne pas être, telle est la question qui se pose à l'Europe dans un monde où se radicalisent les enjeux géopolitiques et géostratégiques.

La voie médiane, celle de la marginalisation, que l'Europe poursuit faute de mieux, est une impasse. Elle la décline petit à petit et risque bien de la conduire à l'implosion. C'est pourquoi j'appelle de mes vœux ce sursaut d'Europe pour notre intérêt commun.

En préparant cet exposé, je me suis rappelé que dans l'entre-deux guerres, le Comte Coudenhove-Kalergi avait déjà rêvé d'une Europe fédérale et que, faute d'y être parvenus, nous avons eu la montée du nazisme et du fascisme, du nationalisme, du racisme, du protectionnisme et la guerre.

Nous ne sommes pas dans cette situation mais nous nous en approchons dangereusement. Le chômage et la précarité sont propices à l'extrémisme et aux révolutions sociales.

ANDRÉ AZOULAY

Académico Correspondiente para Marruecos de la Real Academia de
Ciencias Económicas y Financieras de España.
Consejero económico y financiero de S.M. el Rey Mohamed VI.



ANDRÉ AZOULAY

Académico Correspondiente para Marruecos de la Real Academia de
Ciencias Económicas y Financieras de España.
Consejero económico y financiero de S.M. el Rey Mohamed VI.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DANS L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN REVU ET CORRIGÉ PAR LE NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE ET IDÉOLOGIQUE AU SUD DE LA MÉDITERRANÉE

Parler de l'espace euro-méditerranéen en ce début du mois de juin 2013 et parler à la fois des opportunités et des défis de cet espace relève plus de la gageure que de la certitude. La rive Sud de la Méditerranée connaît en effet une mutation sans précédent tandis que sur l'autre rive, au Nord, les acteurs les plus significatifs et les plus engagés dans la construction du partenariat euro-méditerranéen restent confrontés à une crise économique et sociale dont l'ampleur et la profondeur ont durablement compromis et parfois cassé, les ressorts de la croissance.

Cette situation crée plus de questions qu'elle n'apporte de réponses et malheureusement plus de doutes que de réponses avérées. Et pourtant notre Méditerranée est plus que jamais au centre des enjeux auxquels est confrontée la Communauté des Nations. La réponse qui sera donnée à ces enjeux est vitale pour nous au Sud, vitale pour l'Union Européenne et l'ensemble du continent européen. Avec toutes ces incertitudes qui restent conjoncturelles, cette reconfiguration de la région peut-être à terme pour l'Union Européenne une opportunité historique de reconquérir à la fois son leadership et sa place dans les relations internationales.

Le partenariat euro-méditerranéen est central dans l'espace économique, l'espace stratégique, l'espace qui pourrait être celui de la reconquête de la convivialité, qui a malheureusement déserté beaucoup de nos rivages depuis quelques années. Convivialité et dialogue entre nos civilisations, entre nos spiritualités, entre nos histoires.

Pour faire simple je dirais que l'Union Européenne est la première de la classe partout au Sud de la Méditerranée occidentale. Premier fournisseur, premier client, premier investisseur, premier pourvoyeur de tous les flux qui construisent et déterminent la citoyenneté dans beaucoup de nos pays, flux culturels, flux scientifiques, flux sociaux, flux financiers, flux commerciaux. Cette réalité n'est pas celle exclusive des diplomates, des économistes ou des hommes politiques. Elle est dans le quotidien de chacun d'entre nous au Nord comme au Sud, déterminée par l'histoire et la géographie mais aussi nourrie par la communauté, qui peut être paradoxale, d'enjeux, d'atouts et de dangers.

Ne nous y trompons pas, aujourd'hui c'est l'histoire qui sonne à nos portes.

Le dire ici, à Lausanne, paraît presque indécent et paradoxal, par rapport à ce que ma région vous suggère quand vous regardez votre journal télévisé ou que vous faites le tour de l'actualité dans vos journaux favoris. À la télévision ou dans vos journaux, le monde arabo-musulman, cette partie de la Méditerranée à laquelle j'appartiens et à laquelle je m'identifie, vous en suivez l'évolution au fil d'un carnet de route jalonné par la tragédie, le sang, la violence et la fracture. Confronté à cette réalité j'aimerais néanmoins vous suggérer, ne fût-ce que l'espace d'un instant, de vous projeter sur le long terme. Et de vous rappeler que quand en Europe des mutations de cette puissance, des révolutions de cette importance se sont produites, il a fallu des dizaines d'années pour que se stabilisent des situations qui *in fine* ont été celles qui nous ont apporté, la liberté, la modernité et cet humanisme réconcilié avec les richesses de l'altérité et de la diversité.

Donc, même si c'est complexe et difficile, il faut savoir résister à la tentation de réduire la compréhension, l'analyse, et l'évaluation de ce qui se passe aujourd'hui aux fracas de l'événement du jour, au bilan de la semaine ou à la synthèse du mois.

Il y aura encore beaucoup de tensions, il y aura malheureusement encore des violences, il y aura des victimes, il y aura beaucoup de signaux qui pourraient être ceux de la régression et de la confrontation mais pouvait-il en être autrement alors que s'opère un changement de cette radicalité et de cette profondeur.

L'histoire de notre région s'écrit en effet désormais à partir d'un abécédaire méditerranéen qui su depuis un peu plus de deux ans s'installer dans une dynamique des valeurs de dignité et de démocratie qui, sur la durée et dans une perspective historique, déterminera demain le fondement le plus sûr, le plus légitime et le plus prometteur d'un partenariat euro-méditerranéen où les mots de liberté, de démocratie et de justice s'éciront et se conjugueront pour la première fois depuis très longtemps de la même référentiel et avec les mêmes exigences sur les deux rives de la Mare Nostrum.

Cette universalité des valeurs longtemps espérée, aujourd'hui esquissée et parfois déjà retrouvée, a structurellement changé la donne méditerranéenne. Ne nous y trompons pas, c'est à la refondation du paysage idéologique, institutionnel, politique et culturel en Méditerranée que nous assistons.

Aucun analyste, aucun *think tank*, aucun gouvernement n'a su anticiper cette refondation dans sa globalité, ses exigences et sa modernité, et pourtant c'est une réalité qui aujourd'hui s'impose à tous.

Je disais tout à l'heure la place déterminante qui est celle de l'Union Européenne dans nos pays, je pourrais dire aussi aujourd'hui qu'il y a 10 à 15 millions d'européens, de nouveaux citoyens européens, qui sont d'origine turque, algérienne, tunisienne, marocaine.

Le Sud de la Méditerranée apporte à l'Union Européenne des réponses en ligne sur des défis qui sont majeurs : le défi énergétique, le défi démographique, les nouveaux marchés, les nouvelles infrastructures. Demain on construira des barrages, des autoroutes, des centrales plus souvent en Lybie, en Tunisie, en Algérie, au Maroc ou en Égypte, qu'en France, en Grande Bretagne ou en Allemagne.

Régulée par l'universalité reconquise des valeurs de modernité et de diversité, la Méditerranée peut contribuer et accélérer le retour de la croissance et s'imposer comme un acteur majeur dans les relations internationales au sein de la communauté des nations.

Chacun le sait, c'est en Méditerranée que l'humanité a écrit les pages les plus glorieuses de son histoire.

Aujourd'hui et pour un temps, c'est malheureusement autour de cette même Méditerranée que convergent toutes les menaces, que convergent toutes les fractures, que s'expriment toutes les tensions. Mais l'histoire est là pour nous dire qu'il n'y a aucune raison pour que l'on accepte cette réalité d'aujourd'hui comme une fatalité pour demain.

Il y aura bientôt cinq ans qu'à Paris, en juillet 2008, a été signé par 43 Chefs d'État l'acte fondateur de l'Union pour la Méditerranée.

La France avait eu alors la bonne idée et l'audace de proposer aux Méditerranéens la perspective pionnière et visionnaire d'un projet qui s'appelle l'Union, ce qu'aucun autre État européen n'avait eu le courage de faire.

L'Espagne aurait pu le faire, l'Italie aurait pu le faire, l'Allemagne qui s'en est étonné au départ aurait pu le faire. Ils ne l'ont pas fait. Donc pourquoi suspecter à la France pour avoir proposé à ses partenaires de franchir le Rubicon pour un jour donner corps et réalité au cadre institutionnel et stratégique qui aura à donner toute ses chances à la destinée commune que nous aurons inévitablement à construire ensemble.

Comme je vous le disais tout à l'heure, l'Union Européenne est première de la classe chez nous, toutes disciplines confondues. La Méditerranée est plus présente qu'elle ne l'a jamais été dans les économies européennes.

Jusqu'au 5 juillet 2008 le partenariat euro-méditerranéen se concevait à Bruxelles, se finançait à Bruxelles, se gouvernait à Bruxelles, se développait à Bruxelles, se modifiait à Bruxelles. Au Sud nous avons longtemps et en toute lucidité accepté cette gouvernance unilatérale en alternative, de laquelle l'Union pour la Méditerranée suggère enfin une réponse avec des paramètres qui sont ceux de la co-gouvernance, de la co-responsabilité, avec aussi la perspective d'un meilleur partage des richesses créés en commun et une autre lecture de la gestion des flux migratoires.

Est-ce que la liberté donnée aux marchandises et aux biens, de circuler sans entrave des deux côtés de la Méditerranée, doit nécessairement se conjuguer avec une Europe qui resterait la forteresse pour les hommes et les femmes qui produisent ces biens et ces services.

Est-ce que nous ne devrions pas ensemble nous installer dans une perspective qui serait celle de l'addition de toutes nos histoires, de la convergence de toutes nos spiritualités et de la connaissance mieux partagée de toutes nos civilisations, pour donner justement sa pérennité, sa stabilité et sa légitimité citoyenne à notre partenariat.

Cette perspective exaltante que nous propose l'Union pour la Méditerranée, j'en demeure le militant engagé et Jaime Gil Aluja l'a dit tout à l'heure, je préside la Fondation Anna Lindh, une institution euro-méditerranéenne qui est au cœur de cette construction au niveau des hommes et des femmes de ce bassin démographique de 700 millions de personnes. Ce n'est pas rien.

La fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh, parle aux sociétés civiles. Nous avons un réseau de plus de 3000 organisations non gou-

vernementales qui tous les jours développent le discours que je partage aujourd'hui avec vous. Un discours de la raison, du bon sens, du respect mutuel et de l'intérêt le plus évident pour tous à trouver ce point d'équilibre dans nos relations.

Je ne crois pas pour ma part aux théories régressives du choc des civilisations, du choc de nos histoires ou du choc de nos religions. Ces théories scélérates se sont introduites par effraction dans le bréviaire des relations internationales. Aujourd'hui il nous faut en appeler aux Nations Unies pour savoir si Musulmans et Chrétiens, Juifs et Musulmans, nous sommes encore capables de nous retrouver dans la même salle pour construire ensemble le futur de nos enfants.

Il y a 50 ans personne ne se serait posé cette question.

Aujourd'hui cette interrogation ou ce doute sont dans les esprits de centaines de milliers de personnes. Nous avons trop longtemps toléré que nos religions respectives soient utilisées, instrumentalisées pour des dossiers politiques ou la religion n'a pas sa place.

Ceux qui prennent la responsabilité d'inviter et d'imposer la religion au banquet de la politique, sont précisément ceux qui ne veulent pas de solution politique à des conflits qui imposent une réponse politique et non pas religieuse.

Il doit y avoir aujourd'hui une résistance collective à cette régression et c'est en Méditerranée, berceau historique de la modernité et de l'humanisme, que se met en place cette résistance.

Je vous remercie.

DEBATES

RÉGIS CLAVÉ

Fundación Jean Monnet para Europa. Responsable de los Archivos

RÉGIS CLAVÉ

Fundación Jean Monnet para Europa. Responsable de los Archivos

INTERCAMBIO DE IDEAS EN LOS DEBATES: UNA PERSPECTIVA

Monsieur Régis Clavé * a bien voulu accepter la charge de résumer l'essentiel des réponses données par les quatre conférenciers, aux nombreuses questions posées et remarques faites par les membres des deux institutions organisatrices de l'Acte ainsi que par le public assistant, lors des deux débats (matin et après-midi) d'une durée de plus d'une heure chacun.

*M. Régis Clavé est titulaire d'un Master en Histoire de l'Université de Strasbourg et ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Il est l'actuel responsable des Archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe. Il a été le premier boursier Henri Rieben de ladite Fondation





Avant de commencer le débat, **M. le Dr. Lorenzo Gascón, Viceprésident de l'Académie Royale des Sciences Economiques et Financières** demande la parole pour formuler une déclaration dont voici l'essentiel:

Actuellement, la morale et l'éthique semblent absentes de la majorité des activités. La crise actuelle concerne non seulement le monde de l'économie, mais aussi les valeurs morales sur lesquelles devrait reposer le fonctionnement normal de la société. Elle s'étend aujourd'hui aux piliers du pouvoir politique.

Les vertus cardinales que sont la force, la prudence, la justice et la tempérance paraissent ne plus avoir cours. Aussi ce déclin social peut être mis en parallèle avec la disgrâce que connaissent ces vertus. Les pratiques irrégulières ont été dévoilées progressivement. Les conséquences se reflètent au niveau des bourses, des investisseurs, de la consommation des ménages et, finalement, impactent l'économie globale. Le gaspillage va de pair avec une mauvaise gouvernance, que vient miner la corruption.

L'objectif de nombreuses entreprises est de maximiser les profits. Or, les institutions ont besoin de confiance et de crédibilité. Les idées doivent être le noyau de possibles solutions. Celles-ci ne peuvent pas reposer sur l'éthique au sein d'un monde surpeuplé lié par un destin commun. L'éthique, qui vient s'incarner dans l'exemple personnel, est un concept clé pour surmonter l'état de crise actuel et proposer une ligne directrice dans un monde qui subit de profondes mutations.



Le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne aujourd'hui

Du Conseil européen

Sous la présidence de M. Herman van Rompuy ont eu lieu plus de conseils européens qu'auparavant. A tel point qu'il est possible de se demander si le recours au Conseil européen n'a pas été banalisé. En tout cas, la multiplication de ces conseils est un fait. Ils sont parfois sans beaucoup de résultats. Cependant, lorsque les sujets épineux abordés trouvent leurs solutions, encore faut-il les appliquer. Auparavant, il incombait au Conseil européen un rôle de dernier ressort, intervenant seulement lorsque les autres niveaux décisionnels s'étaient avérés impuissants à résoudre les problématiques soulevées. Aujourd'hui, les chefs de gouvernements commencent les discussions et lancent les idées. Si frustration des ministres compétents il peut y avoir, elle est à relativiser. Ainsi, lorsque les décisions sont impopulaires ou politiquement difficiles, ces derniers préfèrent ne pas endosser la responsabilité politique qu'induit la prise de décisions pour laisser trancher les chefs de gouvernement, qui apprécient que ce pouvoir leur revienne.

Le Conseil européen s'est progressivement approprié les questions de l'union économique et monétaire. C'était l'un des objectifs de Jean Monnet, si l'on se réfère à ses travaux préparatoires des années 1972-1974. Il s'agit d'un exercice commun des souverainetés. L'opinion publique européenne devrait donc être rassurée, puisque ce n'est pas un organisme extranational à Bruxelles qui décide sans aucune légitimité. Avant 2007 existait une union monétaire, mais sans gouvernance. Le pacte de stabilité en vigueur n'était pas respecté. De 2007 à 2013 prévalait une gouvernance économique, le *six pack*, le *two pack*, et aujourd'hui la question d'un véritable gouvernement économique est clairement posée. Une proposition circulant entre Paris et Berlin fait état d'un Conseil européen de l'euro réunissant une fois par mois les chefs

de gouvernements, assistés par un président permanent du Conseil européen de l'euro. Cette proposition va très loin et interroge sur une possible fracture entre les pays de la zone euro et les autres, sur le secrétariat de cette nouvelle instance de décision, sur son contrôle démocratique, sur un budget propre...

De la Commission

La Commission, quant à elle, peut interdire certains comportements de la part des Etats et dispose de réels pouvoirs en matière de recommandations budgétaires, notamment en cas de déficit. Les Etats membres ont tendance à se défaire sur la Commission pour fustiger leur obligation d'exécuter ses décisions. Ce pouvoir de recommandation de la Commission lui permet ainsi d'imposer des amendes. Elle doit néanmoins passer par le Conseil pour faire approuver ses recommandations destinées à un Etat membre. Pourtant, ce pouvoir d'exécution, même s'il confine à un pouvoir de contrainte, est plus important que beaucoup de gens ne le croient.

Jean Monnet est à l'origine de la méthode communautaire. Toutefois, il a aussi une responsabilité politique importante dans la création du Conseil européen, notamment en réussissant à juguler les réticences des petits pays. Suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, un conflit potentiel entre le président du Conseil européen et le président de la Commission était à craindre, mais il n'en a rien été. Même s'il en allait de leur intérêt réciproque que la coopération entre les deux dirigeants fût étroite, il est toujours difficile de prévoir à l'avance comment l'émergence d'une nouvelle instance sera acceptée par l'appareil. De ce point de vue, les institutions européennes sont comparables à un organisme vivant en évolution, dont les réactions aux *stimuli* extérieurs restent aléatoires.

De la Banque centrale européenne

La Banque centrale européenne (BCE) est un organe technique qui semble de plus en plus être destiné à partager le pouvoir politique avec le Conseil européen. La nécessité de faire face à la crise, la timidité des instances de gouvernement, le critère de son indépendance sont autant d'éléments qui ont contribué à sa montée en puissance. Celle-ci a acquis un pouvoir qui n'était pas inscrit dans les traités. Rien n'indiquait dans le traité que le président de la BCE participât aux réunions du Conseil européen, or en fait il y est pratiquement à chaque fois, parce que le Conseil européen se penche sur les questions monétaires. Sa présence dans le Conseil européen donne au président de la BCE un poids politique. Pourtant, où en serait l'Union européenne si M. Mario Draghi n'avait pas avancé que la BCE rachèterait des dettes souveraines sans limites, déclaration qui a instantanément fait baisser le taux d'emprunt, résultat qui fut encore plus patent pour l'Espagne et l'Italie ? Est-ce inquiétant que ce pouvoir soit entre les mains de la BCE ? Peut-être, mais si son président n'avait pas agi ainsi, l'Europe serait dans une situation désastreuse. Son pouvoir est-il supérieur à celui du président de la Réserve fédérale américaine (FED) ? Pas forcément. Le président de la FED a la même influence, indépendante du pouvoir politique américain. Bien que des coups de téléphone soient passés, la décision de la Réserve fédérale est autonome. D'un point de vue démocratique, la question du pouvoir considérable dont jouit un haut fonctionnaire non élu suscite une inquiétude légitime. Or, il serait peut-être plus inquiétant encore qu'il ne disposât pas d'une telle influence en un pareil contexte.

En comparant le rôle de la FED avec celui de la BCE, l'on constate que la FED a abreuvé de liquidités le marché américain et que les décisions très méritoires prises par M. Draghi restent limitées. Le problème du chômage en Europe passe aussi potentiellement par l'abaissement du niveau de la monnaie européenne, dont le caractère élevé est également une conséquence des politiques américaine, japonaise et chinoise.

Le traitement collectif de la dette met à mal la solidarité européenne. Il est clair que certains pays ne veulent pas ou ne peuvent tout simplement pas prendre en charge les dettes des autres dans une logique de mutualisation. Le traité de Lisbonne réaffirme que la BCE a pour principale mission de lutter contre l'inflation. Par conséquent, il est exclu de pratiquer un *quantitative easing* aussi abondant que ne le fait la FED. La BCE ne peut pas agir sur le niveau de l'euro. Cette pratique actuelle de la banque japonaise lui est interdite par le traité. On peut d'ailleurs se demander si ce que M. Draghi a déjà fait est conforme à la lettre et à l'esprit du traité. Il y a un traité qui dit ce que la BCE peut faire ou ne pas faire et dont le directeur général ne peut pas faire fi.

En considérant les soixante dernières années, force est de constater que les instruments ont tout de même transformé la réalité politique et économique du continent européen. L'appareil institutionnel européen est beaucoup plus flexible qu'il n'y paraît. Ce pragmatisme de bon aloi permet de trouver des solutions adaptées. Les vues et les intérêts divergent, c'est pourquoi il est souvent difficile d'aboutir à un accord. Une réflexion de Jean-Claude Juncker, premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, répond en partie aux accusations qui reprochent à la classe politique européenne son incapacité à prendre les mesures qui s'imposent : « Nous savons tous à peu près ce que nous devrions faire, mais nous ne savons pas comment être réélus après l'avoir fait ».

Quelle philosophie politique européenne pour quels moyens d'action ?

La nécessité d'une éthique partagée

La question de l'éthique partagée est une question centrale, non seulement au niveau européen, mais aussi à l'échelle mondiale. Beaucoup de gouvernants n'ont pas pris la mesure des nouvelles recompositions

politiques et sociales. L'on constate actuellement un bouleversement des hiérarchies et une démonopolisation de la force dissuasive. Certains s'imaginent devoir détenir l'arme nucléaire pour pouvoir s'assurer une partie de la prééminence, or cela pourrait bientôt ne plus être vrai. L'humanité n'a peut-être pas besoin d'un ordre de domination pour assurer le progrès. Ce système perdure dans la mesure où certains pays cherchent davantage à développer les vecteurs d'une certaine puissance qu'à rénover leur propre espace intérieur. Les élites urbaines des pays du Moyen-Orient ont longtemps réussi à monopoliser le pouvoir, alors que le véritable enjeu est de permettre à toutes les populations marginalisées de revenir au centre, de progresser, d'être alphabétisées, de peser sur le jeu politique, de bénéficier d'un emploi, d'avoir une place dans l'économie. Les révolutions du printemps arabe le rappellent avec force. Le monde ne peut pas prétendre progresser s'il ne rompt pas avec le même type de hiérarchisation qui l'a rendu tel qu'il l'est aujourd'hui. Il s'agit aussi de percer à jour les hypocrisies latentes. Lorsque sont abordés les droits de la femme, on retrouve souvent cette avancée dans l'arsenal législatif théorique. La réalité est que la femme n'a pas toujours les moyens de faire valoir ses droits dans les pays qui pourtant semblent y être acquis.

Des valeurs européennes toujours pertinentes ?

Si l'Europe est tenue de réfléchir à son rôle dans le monde, il est peut-être exagéré d'avancer que les idées et valeurs européennes ont perdu leur pertinence et ce qui faisait leur force. Les valeurs défendues par l'Europe, longtemps réputées universelles, ne le seraient-elles soudain plus ? Elles continuent d'être valables pour le monde dans la mesure où elles sont justes et bonnes. Elles ont à entrer en dialogue avec les valeurs des autres régions du monde. Entrer en dialogue, ce n'est pas s'enlever des choses réciproquement, mais au contraire s'enrichir mutuellement. On peut espérer une synthèse des valeurs qui puisse un jour apporter une pensée sociale et des valeurs véritablement uni-

verselles. Les droits de l'Homme en Europe se sont imposés grâce à l'influence de pays, qui, en leur sein, les défendaient pour mieux les propager, faisant en sorte que d'autres les adoptent. Lorsque l'idée du *Rule of law* est arrivée en Espagne, on y a dit que c'était une idée française. L'influence étrangère existe et elle peut être bénéfique. La culture des droits de l'Homme, dont est garant le Conseil de l'Europe, n'est pas forcément partagée par d'autres régions du monde. L'effort de l'Europe consiste en la capacité d'engager ce dialogue constructif et respectueux, en maintenant la fermeté sur certaines questions : le respect de la vie, la dignité des êtres humains. Il n'est pas possible de transiger sur des sujets qui sont la résultante de décennies de luttes.

Avant de parler de dialogue de civilisations, c'est la compatibilité des différents systèmes de valeurs qui induit la possibilité d'un dialogue entre personnes « civilisées ». La fin de la Seconde Guerre mondiale est désormais loin et l'hégémonie européenne est terminée. A l'époque, l'Afrique était colonisée ou sous protectorats et l'Asie en grande partie aussi. Les valeurs européennes étaient alors des valeurs universelles, ce qui n'est plus le cas. Les nouvelles puissances émergentes ont des valeurs totalement différentes qui leur sont propres. Que signifient les droits de l'Homme sur la scène internationale, pour la Chine ou le Japon ? Le droit de la famille parle à ces puissances, les droits de l'Homme, non. Il est temps de réfléchir à des valeurs qui seront mondiales, et à ce titre, différentes.

Se doter d'une vision du monde

Le devenir de l'Europe est préoccupant et ce flou va de pair avec sa lecture du monde. La prospective est un concept capital. Pour s'assurer une vision claire du potentiel d'un espace en devenir, il s'agit tout d'abord d'évaluer judicieusement les capacités présentes en prenant conscience de ses propres faiblesses. Concernant l'Europe, ce ne sont pas toujours ses avancées technologiques ou militaires qui l'ont

aidé à résoudre les situations complexes. L'Allemagne, après chocs et traumatismes, s'est débarrassée de ses philosophies militariste et impérialiste. L'Angleterre et la France ont toujours une certaine lecture universaliste du monde et s'impliquent dans des opérations militaires extérieures. Seulement, la recherche constante de la prééminence est-elle une philosophie à maintenir ? Les instruments juridiques et institutionnels sont façonnés par une telle lecture. Ils viennent s'adosser à une certaine philosophie, qu'ils traduisent, pour faciliter la réalisation des objectifs fixés. Ainsi, la Constitution européenne offre une vision qui n'a pas pour attribut majeur la clarté. La philosophie en vigueur impacte la confection des instruments utilisés et les relations avec le monde.

Le chômage en Europe est une question préoccupante, car il touche plusieurs millions de personnes. Des mesures sont à prendre en faveur des jeunes pour prévenir le désarroi d'une génération qui représente l'avenir de l'Europe. Des manifestations de masses voient le jour dans tous les pays où la pauvreté est flagrante, rappelant que la surchauffe sociale et le dépit ne peuvent que se traduire par des révoltes. Pour les citoyens, il est évident qu'il faille entreprendre plus que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Lorsqu'ils se tournent vers les gouvernements, ils ne peuvent que constater que leur action semble stérile et que leur capacité à développer l'économie est complètement annihilée par les circonstances économiques. Le problème provient également du fait que la politique d'austérité, ainsi qu'elle a été comprise et appliquée, débouche sur une réduction drastique des politiques publiques. Seulement, s'il n'y a plus de politiques publiques, il n'y a plus d'action non plus pour l'amélioration de la situation économique. Du point de vue du secteur public, si l'on renonce à cela, on laisse à la seule Main invisible du Marché la possibilité de résoudre les problèmes. Or, la gravité de la situation ne l'autorise pas.

La place de l'Europe dans le monde de demain

Accroître le poids de l'Europe sur la scène internationale

Il n'est plus temps, pour les Etats-nations qui composent l'Union européenne, d'avoir une politique extérieure indépendante. L'Europe en tant qu'union politique doit endosser ce rôle. Il n'existe pas de véritable politique extérieure de l'Union européenne, parce qu'il n'y a pas d'unanimité, ainsi que cela a pu être constaté dans le cas de la Libye ou du Mali. Ce sont des problèmes qui touchent à l'intérêt global du continent. Il peut y avoir aussi une abstention constructive, en ce sens qu'un Etat peut s'abstenir au lieu d'empêcher l'unanimité de se réaliser. Il existe, par contre, une politique extérieure dans des domaines plus localisés et précis. Ces objets localisés, il y en a eu quelques-uns, à l'image des accords de partenariats géostratégiques conclus avec la Russie, le Brésil, la Chine. Le problème est qu'on ne sait souvent pas à qui revient l'initiative du traité. Quelques fois, c'est l'Union européenne qui prend les devants, parce qu'elle a un intérêt à conclure un accord avec l'un des pays en question. D'autres fois, c'est un pays membre qui souhaite densifier ses relations avec tel pays, donc il propose de passer un accord géostratégique avec ce pays et l'UE emboîte le pas. Dans le fond, le choix des pays partenaires n'est pas conçu sur une base géostratégique ou géopolitique. Bien que l'Union européenne soit présente sur la scène mondiale du point de vue économique et commercial, elle reste absente politiquement parlant. Les pays tiers comme la Chine le savent et en tirent beaucoup d'avantages. Organiser une politique étrangère commune implique la mise en place d'une politique de sécurité et de défense commune. Le *soft power* est excellent quand il y a un *hard power* qui le sous-tend.

L'Union européenne, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'échec de la CED en 1954, est terriblement inféodée aux Etats-Unis et à l'OTAN. A tel point que Robert Gates, ancien secrétaire d'Etat à

la Défense, avait minimisé à l'extrême le poids militaire européen. Les Etats-Unis doivent donc, en cas d'agression, subvenir à la défense de l'Europe, qui ne rattrapera que difficilement son retard en la matière. Or les Etats-Unis, sur la base de leurs intérêts propres, ont revu le déploiement de leur flotte pour être davantage présents dans le Pacifique. L'humour américain en dit d'ailleurs long : « Les unités européennes présentes en Afghanistan ne peuvent, pour la plupart, pas combattre de nuit, ni à plus de deux heures d'un hôpital, ni dans certaines zones particulièrement exposées ». Voilà, en résumé, la manière dont est perçue la force militaire de l'Europe, qui ne se rend pas compte des dangers qui sont le corollaire de cette démilitarisation. De plus, la fragmentation du matériel et des armements est telle qu'à peu près seuls les avions français peuvent atterrir sur un porte-avions français

Les enjeux de la coopération euro-méditerranéenne

Le temps long, cher à Fernand Braudel, et la mondialisation nous amènent à considérer la zone euro-méditerranéenne comme étant nécessairement soumise à une communauté de destins. Toutefois, quelle est la communauté d'intérêts qui peut être concrètement mise en place pour que le destin commun s'accomplisse dans les faits ? La méthode communautaire, qui a jusqu'à présent bien fonctionné, a permis à l'Europe de progresser à travers la CECA, la CEE, Euratom, le Marché intérieur. Côté européen, ces chantiers ont été menés à bien. Bien que cela ait pris du temps, ce processus s'est révélé indispensable. Pour qu'il y ait une véritable communauté et un dialogue authentique, ainsi qu'une coopération effective entre le nord et le sud de la Méditerranée, il ne peut pas simplement y avoir des transferts financiers vers le sud, et des transferts d'immigration vers le nord. Le nivellement progressif des niveaux de développement semble être un préalable à une vraie collaboration, c'est pourquoi l'Europe attend de l'espace sud-méditerranéen des chantiers du même ordre que ceux qui y ont été conduits. A ce titre, elle s'interroge sur l'état d'avancement de la coopération entre le Ma-

roc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Libye, de la libre circulation des personnes au sein de cet espace et des progrès d'intérêts communs en matière d'énergie, d'eau, concernant la recherche, la laïcité ou le droit des femmes. Créer un espace économique est une chose, susciter une cohérence humaine au sein des pays Maghreb-Machrek, une autre. *Quid* d'une position commune de cette entité géopolitique vis-à-vis d'Israël, de l'Afrique noire, de l'Afrique centrale, du Sahara, sur le problème du terrorisme et de l'intégrisme musulman ? *Quid* des limites d'une zone de coopération méditerranéenne ? La Méditerranée du Sud peut-elle se cantonner définitivement à une frange côtière quand l'Europe n'a pas encore définie avec certitude ses frontières à l'est ? Ce qui est en jeu, ce sont les clés d'un dialogue équilibré, d'un authentique partenariat, qui ne soit pas unilatéral, voie que disqualifie la conjecture de crise, faite de craintes et de restrictions budgétaires.

En réalité, il existe déjà une communauté d'intérêts très substantiels. Celle qui pose problème et qui fait moins consensus, c'est la communauté de destins. En effet, plus ces intérêts se développent et s'imposent, moins on perçoit la perspective d'une communauté de destins. Quant à l'intégration régionale, il est vrai qu'au Maghreb, les frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie sont fermées. Les Algériens, Marocains, Tunisiens, Libyens, Égyptiens, gagneraient à avoir une zone intégrée beaucoup plus dynamique, volontariste et ambitieuse. Seulement, l'Europe a pour le Maroc la même légitimité, en tant que voisin, que ses voisins de l'est. L'Europe, à partir du Maroc, c'est moins de treize kilomètres et les livres de géographie y enseignent que la fracture du détroit de Gibraltar est un accident de la géologie. Ce que le Maroc demande à l'Europe, c'est de considérer qu'elle est une voisine proche, au même titre que les autres pays du Maghreb. Cette vision, n'est, de toute évidence, pas partagée. Une rhétorique et une dynamique sont à installer pour sensibiliser l'autre au regard qui est le sien. Concernant les femmes, l'eau, la culture, des signaux encourageant sont à relever. Les sociétés civiles font souvent mieux que les politiques. Les diverses

organisations se côtoient. Le forum réuni à l'initiative de la Fondation Anna Lindh au mois d'avril 2013 à Marseille, capitale européenne de la culture, a réuni 1500 responsables issus de la société civile, venus des 43 pays de l'espace euro-méditerranéen, eux-mêmes représentés par les présidents des parlements respectifs. 65 % de ces leaders avaient moins de 20 ans et 52 % étaient des femmes. Ainsi, une réelle attention est portée aux jeunes générations. Mais il est vrai que la musique voyage plus facilement que la politique. Elle n'a ni passeports, ni frontières, ni religions.

L'Union pour la Méditerranée (UPM) concerne au premier chef les pays qui ne peuvent pas prétendre intégrer l'Union européenne. De nouvelles règles du jeu sont à inventer pour faire vivre ce cercle périphérique composé de 700 millions de personnes. Une destinée commune passe par une zone de coopération privilégiée, un espace majeur d'échanges, où la place de chacun des partenaires serait reconnue. Il n'y aura pas de futur euro-méditerranéen sans Palestine. L'Afrique est en train de s'imposer dans l'agenda à la fois économique, politique et stratégique de la communauté des nations. Pôle essentiel, il est de plus en plus sollicité par la Chine, qui a une stratégie globale d'exploitation et ne s'y trompe pas, eu égard au potentiel absolument exceptionnel du continent. Les accords conclus avec un certain nombre de pays, dont l'Angola, échappent d'ailleurs à l'OMC. Cependant, cette présence chinoise en Afrique participe d'un rééquilibrage des relations économiques, forcément défavorable à l'Europe, qui y avait le monopole.

L'Europe à l'heure du multilatéralisme et d'une nouvelle gouvernance mondiale

Lorsqu'est évoquée la question du multilatéralisme et donc d'une nouvelle gouvernance mondiale, l'opinion publique internationale est confrontée à deux traumatismes qui ressurgissent. Celui des guerres mondiales et celui d'une méfiance endémique, qui tient au fait que l'es-

pace des relations internationales continue à être rythmé par des visions cyniques. Derrière ce constat est toujours vivante l'idée selon laquelle les guerres et les compétitions de puissances sont les moteurs de l'économie mondiale et des facteurs de progrès scientifiques et technologiques. Les détenteurs de la maîtrise technologique et de la puissance militaire bénéficient de la prééminence dans le système institutionnel international, dont ils ont défini l'architecture, et qui bien évidemment est conçu à cet avantage. La croissance du nombre d'Etats change fondamentalement la donne. Les uns essayent de faire céder les autres, mais il s'agit de trouver un *modus vivendi* entre l'Occident et l'Asie, afin de trouver de nouvelles bases sur lesquelles pourrait fonctionner l'ordre nouveau. La mondialisation amène un monde plus égalitaire. Si elle est accueillie dans les pays émergents comme une dynamique permettant leur émancipation, elle est appréhendée avec méfiance en Europe, par une société vieillissante qui a peur que ne soient remis en cause ses acquis. Il est important pour l'Europe d'apprivoiser la mondialisation et non de la mépriser, ce d'autant plus que le phénomène est largement irréversible. L'ordre émergent, plus égalitaire, devrait fonctionner mieux que celui qui prévaut à l'heure actuelle, mais il n'est pas sûr que le multilatéralisme suscite ces nouvelles synergies. Les Etats-Unis et la Chine sont tenus de s'entendre, de s'apprivoiser mutuellement et de trouver des terrains d'entente communs. Les dépenses militaires chinoises ont connu, de 2000 à 2008, 170 % d'augmentation. La Chine vise le dernier cri technologique, pas l'armement conventionnel. Les menaces cybernétiques aussi se précisent. Les Etats-Unis développent une grande partie de leur technologie par l'armement. Les Américains poussent d'ailleurs les Européens à les relever dans les zones du monde qui ne les intéressent plus directement. La question de l'énergie également est essentielle pour l'Europe, car elle ne peut pas être compétitive à long terme si elle continue à la payer le double des Etats-Unis. Il serait bon que l'Europe participe à ces débats, pour qu'ils soient au moins trilatéraux. En être absent fait qu'elle n'a pas voix au chapitre pour défendre ses valeurs, ses intérêts, avec le risque de ne pas réussir

à influencer cet ordre en construction. A l'heure où il y a plus d'universitaires qui sortent de Chine qu'il n'en sort de l'Occident dans son ensemble, l'Europe se doit de rester compétitive. Seulement il faut en avoir les moyens. Une Europe démilitarisée ne peut pas être crédible. Elle doit pouvoir protéger ses ressortissants, ses alliés ou certaines catégories de population menacées.

Le centre de gravité mondial s'est déplacé, passant de l'Europe à l'Amérique du Nord et maintenant à l'Asie. La gouvernance mondiale est notre horizon plus ou moins lointain. Or, sa dimension démocratique n'est pas acquise d'avance. Monnet pensait que l'Union européenne était un modèle pour une organisation de la gouvernance mondiale. L'homogénéité politique est un facteur important qui constitue un préalable à une construction de ce type. Il est relativement facile de faire prendre conscience aux démocraties des enjeux d'une telle unification, parce qu'elles ont, plus que tout autre régime, le souci de l'Homme, mais lorsqu'un tel système ne prévaut pas, la tâche est plus rude. Les faits prouvent que les régimes parlementaires, au sein desquels des représentants élus par le peuple sont les dépositaires de la souveraineté nationale, sont plus enclins à coopérer au niveau supranational que les régimes de type présidentiel, tributaires essentiellement de la volonté d'un homme fort, à l'image de ceux qu'abritent l'Amérique centrale et l'Amérique latine. Est-il possible d'aller vers une union politique et une gouvernance mondiale sans pour autant changer la situation d'Etats où la démocratie n'a pas véritablement cours et où système politique et religion sont fortement imbriqués ?

CONCLUSIONES

JAIME GIL ALUJA

Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras

JAIME GIL ALUJA

Presidente de la Real Academia de Ciencias
Económicas y Financieras

CONCLUSIONES

Messieur le Président
Mesdames et Messieurs,

L'Acte Académique Solennel touche à sa fin. Les résultats ont surpassé les objectifs que nous nous étions fixés au début de l'organisation de cet important évènement.

Les orateurs ont exposé leurs points de vue, leurs réflexions : sur l'expérience du passé, sur la situation actuelle et sur les possibles chemins à suivre pour l'avenir de notre Europe.

Merci M. Philippe de Schoutheete de Tervarent, merci M. Joan-Francisc Pont Clemente, merci M. Jean Zwahlen, merci M. André Azoulay pour vos études, pour vos réflexions que vous avez exposées d'une façon claire et précise, encore plus méritoire si on tient compte des exigences des horaires, très stricts.

Le débat qui a suivi chaque séance a permis d'extraire d'intéressantes conclusions à ajouter à celles des conférenciers.

Bref : un acte académique qui va rester comme un modèle à suivre pour tous ceux qui désirent travailler pour une Europe meilleure.

Nous avons pu observer un intéressant choix d'opinions d'intellectuels, d'hommes de politique, d'hommes d'affaires et d'académiciens, présents aujourd'hui à notre séance sur le processus dépressif d'une grande partie des systèmes économiques européens qui cherchent, dans les domaines économiques et financiers, des solutions aux nombreux maux qui nous affligent.

Le monde académique et les institutions qui siègent sur le Vieux Continent ne peuvent pas rester insensibles devant ce terrible phénomène et d'une façon ou d'une autre ils doivent faire entendre leur clameur. La séance qui vient de finir se place dans cette direction.

Nous avons entendu des exposés exceptionnels mémorables. Les deux derniers qui me concernent méritent quelques mots. J'ai cru percevoir, dans le discours de M. Jean Zwahlen, son intérêt pour l'image de l'Europe face à l'extérieur de notre Continent. Il nous a parlé du multilatéralisme à différentes époques et a assuré que le changement de la nature des problèmes nous a dirigé vers l'incertitude. Il se produit aussi une transformation qui nous a amené à la crise du multilatéralisme.

Puis il nous parle des BRIC : les changements profonds qu'ils subissent, leurs caractéristiques, principalement leur hétérogénéité et leur relation avec le système multilatéral, qui est pour eux comme une sorte de contrainte. Et il conclut qu'il serait urgent de réformer le multilatéralisme. Puis il nous a exposé la relation entre ce dernier et la multi polarisation.

Le discours de M. Jean Zwahlen est une leçon de grand maître dans laquelle il explique que l'Union Européenne a une attitude ambiguë face au multilatéralisme, qui est né à un moment très différent du moment actuel.

D'un autre côté, le discours de M. André Azoulay est centré sur la Méditerranée dont il a fait un résumé bref, mais magistral de son importance historique. C'est un espace central où la sécurité, l'économie et la science sont des réalités, non seulement pour les intellectuels, mais aussi pour la population dans son jour à jour. Puis il nous parle de l'histoire récente, à partir des événements de Tunis, qui se sont propagés rapidement, en semant des tragédies, du sang, de la violence, qui contraste avec l'Europe, malgré tous ses problèmes. Il est convaincu que « l'espace Méditerranéen » peut devenir un espace majeur et qu'il n'y a pas de raison pour être fatalistes.

Ses réflexions sur la séparation de l'Europe du nord et de l'Europe du sud et de la Méditerranée, sont de grande valeur conceptuelle et pratique. Il faut que la Méditerranée récupère l'histoire et les vertus de ses peuples pour ainsi reconquérir tout son protagonisme.

Ces deux exposés sont deux visions différentes mais qui se joignent dans une réalité, une projection vers l'avenir et un désir profond de paix, de progrès et de prospérité.

Et avant de finir, permettez quelques mots concernant la Corporation Royale que j'ai l'honneur de présider : la Real Academia de Ciencias Economicas y Financieras d'Espagne.

Notre Académie a ses origines au XVIII^{ème} siècle, en 1758. Tout au long de ces 250 ans, des nombreuses vicissitudes ont marqué sa trajectoire, au gré des convulsions de l'Espagne.

Les archives dont nous disposons nous permettent de constater que le cycle économique a été présent à plusieurs reprises avec ses phases de récession, dépression, récupération et prospérité. La Real Academia de Ciencias Economicas y Financieras d'Espagne a lutté, avec ses académiciens de chaque époque, pour améliorer le drame des citoyens pendant les périodes dépressives.

CONCLUSIONES

Aujourd'hui nos travaux communs et nos recommandations visent à fournir une contribution à la lutte contre la misère et le désespoir de tant de citoyens d'Europe.

Merci : à la Fondation, à M. le Président, à M. le Directeur Général à MM. les ambassadeurs, à M. José Daniel qui les uns et les autres ont permis que cette rencontre soit le début d'une nouvelle étape pour tous ceux qui conçoivent l'Europe comme un foyer commun.

Je ne vous dis pas « adieu » mais « à la prochaine »

Merci

JOSÉ MARÍA GIL-ROBLES

Presidente de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe

JOSÉ MARÍA GIL-ROBLES

Presidente de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe

CONCLUSIONES

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

J'espère que vous partagez mon sentiment que la journée a été riche en idées. A ce sujet j'aimerais vous proposez quelques réflexions en guise de propos conclusifs.

L'Europe voit bien qu'elle n'a plus la mainmise totale sur le monde et elle le réalise dans la douleur. Elle n'a néanmoins pas encore tiré toutes les conclusions de cet état de fait. Elle peut apporter des éléments pour la construction d'un nouvel ordre multilatéral, une nouvelle gouvernance mondiale. Toutefois, elle ne le fait pas, parce que les pays qui la composent n'arrivent pas à se mettre d'accord ensemble sur cette vision. Leur souveraineté les en empêche. Il serait bon que la construction européenne franchisse cette étape fédérale pour se mettre sur un pied d'égalité avec les autres grands partenaires mondiaux.

Les Européens eux-mêmes sont dans un moment de dépression. Ils ne comprennent pas cette phase tumultueuse qui fait suite à une période prospère de leur histoire et sont en panne de confiance. Beaucoup a déjà

été fait pour surmonter la crise économique. Les travaux et recommandations des académiciens de *la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras d'Espagne* visent justement à fournir une contribution efficace à la lutte contre la misère et le désespoir de tant de citoyens d'Europe. Les avancées se sont certes faites par à-coup, dictées par l'urgence du moment, mais l'essentiel a été préservé, à commencer par l'euro. Le travail d'assainissement doit se poursuivre. Aussi, il est important de souligner que l'austérité n'est qu'un moyen pour y parvenir.

De manière parallèle, la confiance ne pourra être rétablie qu'en prenant des mesures qui favoriseront le retour de la croissance. Il est temps de penser à des investissements judicieux. L'Europe est capable de mobiliser des sommes conséquentes. Celles-ci ne doivent en aucun cas servir à pallier l'absence de réformes structurelles de pays qui ne joueraient pas le jeu des sacrifices nécessaires à la consolidation de cet espace de solidarités. L'important, dans la dynamique européenne, est de voir la réalité en face, de poser les problèmes, d'avancer des idées qui feront leur chemin et entreront en débat pour susciter des solutions. Les nécessités finiront d'ailleurs par les imposer. Soyons donc optimistes et résolument tournés vers l'avenir, en gardant à l'esprit qu'aux sept ans de vaches maigres succèdent toujours sept ans de vaches grasses.

Pour finir, je tiens encore à remercier les conférenciers ainsi que toutes les personnes qui ont fait possible cet Acte académique conjoint avec l'Académie Royale des Sciences Economiques et Financières d'Espagne. Et, très spécialement, nos remerciements à vous tous de votre présence et de vos questions et remarques.

FOTOGRAFÍAS DE LA SOLEMNE
SESIÓN ACADÉMICA



El Presidente de la Fundación Jean Monnet para Europa D. José María Gil Robles, acompañado por el Presidente de la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras, D. Jaime Gil Aluja, abriendo el acto académico.



Activa participación en el debate. En primer término el Académico D. José Daniel Gubert.

FOTOGRAFÍAS DE LA SOLEMNE SESIÓN ACADÉMICA



Aspecto del salón donde se celebró el acto académico.



El Director General de la Fundación Jean Monnet para Europa, D. Gilles Grin en su interesante charla sobre la biblioteca y archivos.



Examinando el valiosísimo archivo sobre la fundación europea.



Foto de familia de los académicos asistentes a la sesión académica acompañados por el Presidente de la Fundación Jean Monnet para Europa, Excmo. Sr. José María Gil Robles.

Académicos de izquierda a derecha: José Daniel, Enrique Lecumberri, Ramón Poch, Javier Maqueda, Francesc Granell, Enrique Arderiu, Lorenzo Gascón, José Daniel Barquero, Didac Ramírez, Jaime Gil, André Azoulay, Mohamed Laichoubi, Joan-Francesc Pont, Janine Delruelle, Mario Aguer, Alfonso Rodríguez y Antonio Pont.



*Real Academia
de Ciencias Económicas y Financieras*

PUBLICACIONES DE LA REAL ACADEMIA
DE CIENCIAS ECONÓMICAS Y FINANCIERAS

La relación de las publicaciones de la Real Academia de Ciencias Económicas
y Financieras puede ser consultada en nuestra página web:
<https://racef.es/es/publicaciones>

